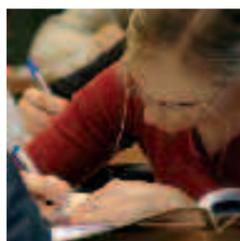


03/04



Impressum

Edition	Rectorat de l'Université de Neuchâtel
Rédaction	Service de presse et communication Nous tenons par ailleurs à remercier chaleureusement pour leur contribution les personnes suivantes (dans l'ordre d'apparition des textes): Michel <i>Rousson</i> , co-recteur sortant, Abdelatif <i>Mokeddem</i> , directeur du SITEL; Liliane <i>Regamey</i> , directrice du Service des bibliothèques; Marc <i>Heyraud</i> , délégué du rectorat à la Formation continue; Bertrand <i>Robert</i> , directeur du Service des sports; Alain <i>Valette</i> , président de la Commission de la recherche; Michèle <i>Berger-Wildhaber</i> , présidente du Conseil de l'Université; Philippe <i>Terrier</i> , président du Sénat et directeur de l'ILCF; Séverine <i>de Cerjat</i> , responsable du Service social; les doyens des facultés, Richard <i>Glauser</i> , Martine <i>Rahier</i> , Olivier <i>Guillod</i> , Michel <i>Dubois</i> et Andreas <i>Dettwiler</i> (sortant); Daniel <i>Haag</i> , vice-recteur; Pierre <i>Barraud</i> , secrétaire général et Patrick <i>Wagner</i> , collaborateur personnel du recteur.
Mise en page	Centre de graphisme et d'édition, Université de Neuchâtel Fred Wuthrich
Impression	Imprimerie Actual, Bienne
Crédits photographiques	P.W.Henry

Sommaire

4 - 5	Avant-propos
6 - 21	Domaine central
22 - 29	Faculté des lettres et sciences humaines
30 - 33	Faculté des sciences
34 - 41	Faculté de droit et des sciences économiques
42 - 47	Faculté des sciences économiques et sociales
48 - 53	Faculté de théologie
54 - 59	Doctorats décernés en 2003 - 2004
60 - 61	Etudiants
62 - 63	Finances

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document. Merci de votre compréhension.



Une riche année de transition

L'entrée en vigueur partielle, au printemps 2003, de la loi sur l'Université du 5 novembre 2002 a permis de mettre en place les organes devant procéder à la nomination du futur recteur suite à une mise au concours publique et à celle des vice-recteurs.

La brièveté des délais n'a pas permis d'aboutir avant le terme du mandat de l'équipe du recteur Denis Miéville. Ce dernier, après 10 années passées d'abord à la tête de sa faculté et ensuite au rectorat, a souhaité renouer plus étroitement avec ses activités scientifiques et n'a pu prolonger son mandat. Aussi, Hans-Heinrich Nägeli et Michel Rousson, vice-recteurs, ont-ils accepté, en tant que co-recteurs, d'assurer la responsabilité de l'Université pour l'année académique 2003-2004. Marie-José Béguelin et Hans Beck ont complété l'équipe rectorale et accompli leur mission avec dévouement et compétence. Les co-recteurs ont été nommés par le Conseil d'Etat sur proposition du Conseil de l'Université et les vice-recteurs par le Conseil de l'Université sur proposition des co-recteurs.

Le rapport ci-après témoigne de la grande activité déployée au cours de cette année, dans les facultés comme au rectorat. Plusieurs événements l'ont marquée.

Avec notamment, mais pas exclusivement, la réforme dite de Bologne, le paysage universitaire suisse évolue rapidement. Les problèmes de taille critique se posent avec acuité, dans un contexte caractérisé par des difficultés financières non négligeables. Dans cette perspective, à la suggestion des conseillers d'Etat en charge de l'instruction publique, le

transfert des UER d'économie et de gestion à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne a-t-elle été étudiée au cours des deux années précédentes. Toutefois, et cela a été annoncé par le chef du DIPAC lors du dies academicus du 1^{er} novembre 2003, le Conseil d'Etat a renoncé à cette délicate opération qui a suscité d'intenses émotions. Il s'agissait dès lors d'assurer le développement de la nouvelle Faculté des sciences économiques résultant de la partition de l'ancienne Faculté de droit et des sciences économiques. Sous l'impulsion du doyen, Michel Dubois, et avec l'appui actif du rectorat, elle s'est attelée à la mise en place de nouveaux programmes, lançant pour la rentrée un *bachelor* dont le succès est avéré, vu le nombre d'inscriptions enregistrées en automne 2004. Son évolution n'est toutefois pas achevée et ses structures devront encore être adaptées et consolidées.

Les facultés de théologie protestante de Suisse romande ont, depuis plusieurs années, des problèmes de taille critique et d'effectifs. Leur survie à long terme impliquant des réformes en profondeur, les rectorats des trois universités du Triangle azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) les ont incitées à réfléchir à un avenir commun. Cet effort a abouti en septembre 2004 à la création d'une Fédération. Elle intègre les trois facultés dans un programme commun et ambitieux, avec stricte répartition des tâches, la théologie pratique étant du ressort exclusif de Neuchâtel.

Créé il y a dix ans, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) a son siège à Neuchâtel et collabore étroitement avec l'Université, son directeur y étant

notamment professeur associé. Subventionné par la Confédération pour une période initiale, sa survie dépendait en fin de compte de son insertion dans une université. Vu l'intérêt de cette institution pour le canton de Neuchâtel et pour son université, notamment en vue de susciter, en synergie avec d'autres disciplines, un important centre de recherche dans les sciences de la société, le rectorat a pris la décision de principe d'intégrer le SFM à l'Université. Des groupes de travail ont alors été mis en place et l'intégration devrait être effective au cours de l'année 2005.

Le rectorat s'est par ailleurs fortement investi dans des dossiers de longue haleine, en particulier la réforme de Bologne en promouvant, notamment au sein du Triangle azur, la concertation entre les facultés; avenir de la microtechnique et de la collaboration avec l'EPFL; diverses restructurations internes, en particulier en Faculté des sciences et en Faculté des lettres et sciences humaines, de manière à dégager des moyens pour renforcer des disciplines en cruel déficit d'encadrement.

Au cours de cette année, dite de transition, le rectorat a pu compter sur la collaboration exemplaire des doyens des cinq facultés. Dès que le nom du futur recteur a été connu, le rectorat intérimaire s'est efforcé de l'informer régulièrement et de le consulter, de manière à faciliter la transition en cette période de grands défis.

Michel Rousson
Co-recteur sortant

Octobre 2003

Les secrets de la sorcellerie démasqués?

La documentation neuchâteloise sur la sorcellerie est une mine d'or. Elle permet de retracer non seulement la grande chasse aux sorcières du XV^{ème} siècle, mais aussi les modes de vie des accusé-e-s, ainsi que certaines des stratégies déployées par les inquisiteurs. Le professeur d'histoire Jean-Daniel Morerod en fait le thème de sa leçon inaugurale.

Novembre 2003

Le Pôle de recherche national *Survie des plantes au Papiliorama*

L'exposition "Quand les cellules s'en vont aux champs: variations autour d'une plante" a quitté les serres du Jardin botanique de Neuchâtel pour des quartiers d'hiver plus cléments. Elle est installée jusqu'en mars 2004 dans l'ambiance tropicale du Papiliorama à Chiètres/Kerzers (FR).

Formation en sciences économiques et sociales à Neuchâtel: bilan globalement satisfaisant

Quelque deux tiers des anciens étudiants en sciences économiques et sociales soumis à la question par l'Institut de recherches économiques et régionales (IRER) suivraient le même cursus à Neuchâtel si c'était à refaire... Rien de très étonnant lorsque l'on sait que près de 89% d'entre eux sont entrés sur le marché du travail dans un délai de six mois après l'obtention de leur diplôme! C'est ce que révèle une enquête dont les résultats sont publiés.

Au service de l'Université

Domaine central

Rectorat

Un rectorat intérimaire à la barre

Le 15 octobre 2003, un rectorat intérimaire est entré en fonction pour un an. Il était composé des professeurs Hans-Heinrich Nägeli et Michel Rousson, co-recteurs et anciens vice-recteurs dans le rectorat précédent (1999-2003), de Marie-José Béguelin, vice-rectrice et Hans Beck, déjà vice-recteur lors d'un premier mandat entre 1987 et 1991.

Dès son entrée en fonction, le nouveau rectorat s'est attelé à plusieurs tâches majeures relevant de la réforme des études (processus de Bologne), des conséquences du non transfert des sciences économiques à l'UniL, de la transformation de la Faculté de théologie (dans le cadre du Triangle azur), de l'intégration éventuelle du Forum suisse des migrations à l'Université et de la préparation du plan destiné à servir de base au mandat d'objectifs attendu par le pouvoir politique selon l'article 8 alinéa 1 de la loi sur l'Université. L'ampleur de cette dernière tâche, ainsi que la nécessité d'impliquer le futur rectorat dans ce qu'il devra assumer au cours des années 2004-2008 (voir rapport du Conseil de l'Université) n'ont pas permis d'y mettre un point final et le rectorat désigné a engagé, avant même d'entrer en fonction, une procédure parallèle.

La mise au concours de la charge de recteur, à repourvoir en octobre 2004, a été l'occasion de vivre une procédure inédite. Jusqu'alors en effet, le choix d'un recteur et des vice-recteurs était limité à des candidatures internes. Le nouveau rectorat est entré en fonction le 1^{er} octobre 2004. Il est composé des professeurs Alfred Strohmeier, recteur, jusque là professeur ordinaire d'informatique à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Daniel Haag, vice-recteur et ancien vice-recteur (1995-1999), Reinhard Neier et Daniel Schulthess, vice-recteurs également.

Sur le plan académique, les premiers mouvements de réorganisation de l'offre d'études se sont fait sentir. Après la décision de maintien de la Faculté des sciences économiques et sociales à Neuchâtel, il a fallu se résoudre à trans-

férer à l'Université de Genève la 2^e année de pharmacie. Dans d'autres domaines également, de nouvelles restructurations se dessinent, particulièrement en sciences humaines et en sciences.

Une fédération de théologie et un master bilingue en droit

En ce qui concerne les collaborations interuniversitaires, on relèvera la création au 1^{er} octobre 2004, de la Fédération des facultés de théologie au sein du Triangle azur, issue d'une longue gestation avec les universités de Genève et Lausanne, conduite par le professeur Eric Junod, ancien recteur de l'Université de Lausanne.

D'autres réalisations intéressantes ont jalonné cette année universitaire comme la mise sur pied d'une formation commune et bilingue en droit avec l'Université de Lucerne. Pour plus de détails, on se reportera aux chapitres consacrés aux facultés.

La reconstruction des filières selon les principes du modèle de Bologne a constitué une large partie des préoccupations du rectorat et des divers corps de l'Université. L'une des difficultés consiste à déterminer quelles sont les formations dont la fréquentation pourrait s'avérer insuffisante dans le futur au regard des critères quantitatifs qui seront imposés par les autorités universitaires. A l'inverse, l'encadrement devra être maintenu à un niveau suffisant, y compris dans les filières bien fréquentées. Des phénomènes de mode passagers sont aussi de nature à modifier la perception que l'on peut avoir sur le succès d'une formation à plus long terme.

Sur le plan des infrastructures, le nouveau rectorat et son administration ont pu prendre possession en août 2004 des locaux rénovés et partiellement transformés de l'Hôtel Portalès dont l'adresse officielle a été modifiée, l'entrée principale étant désormais au Faubourg du Lac 5a. Plusieurs services logés jusqu'alors dans les sous-sols ou demi-étages

très inconfortables du 1^{er}-Mars 26 ont ainsi pu être transférés dans les locaux des Beaux-Arts. Le recteur dispose désormais d'un poste de collaborateur personnel, fonction occupée dès l'été 2004 par Patrick Wagner.

Michel Rousson
Co-recteur sortant

Maladie de Lyme: Neuchâtel est l'endroit le plus risqué de Suisse

Le risque de contracter la borréliose de Lyme, une maladie transmise par les tiques, varie selon les régions. En Suisse, c'est dans le canton de Neuchâtel que ce risque est le plus fort. Ce sont quelques-uns des résultats obtenus dans sa thèse de doctorat par la biologiste Fatima Jouda dont la présentation publique a lieu le vendredi 28 novembre.

Un plongeon dans les entrailles bouillantes de la Terre

Pour sa leçon inaugurale, la professeure de pétrologie Angelika Kalt emmène son auditoire dans les profondeurs de notre planète. Les pauvres mortels que nous sommes ne connaissent de la planète que la fine pellicule qui l'entoure et qu'on appelle "croûte terrestre". A mesure que l'on s'enfonçe dans les profondeurs du globe, nos connaissances se font de plus en plus lacunaires. Le manteau, enfoui tout près du noyau de la planète, recèle encore bien des mystères, même aux yeux des spécialistes. Dans sa leçon inaugurale, la professeure Angelika Kalt propose à son auditoire de l'accompagner dans la découverte du manteau, cette enveloppe inaccessible de la Terre.

Décembre 2003

Quand les microtechniciens puisent leur inspiration du fond de l'œil humain

La vision est au centre de la thèse de doctorat présentée à l'Institut de microtechnique (IMT) de l'Université de Neuchâtel. Une thèse où la vision artificielle rivalise avec les stratégies visuelles mises en place par l'organisme humain. A l'IMT, Nabil Ouerhani s'est dit que les mécanismes développés par la nature humaine pouvaient certainement s'appliquer à ses programmes informatiques. C'est ainsi qu'il a conçu, en partenariat avec le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), différents systèmes de vision artificielle. Ces systèmes sont capables de traiter très rapidement une image, car ils ne prennent en compte que les régions les plus pertinentes. Les ordinateurs imitent en ce sens le comportement de nos yeux et de notre cerveau.

Au service de l'Université

Domaine central

Service informatique et télématique

L'année des grands travaux

Mise sur pied du système informatique de gestion des étudiants et des études en accord avec le processus de Bologne, réalisation de l'intégration des systèmes SAP (finances et comptabilité analytique) de l'Université et adaptation aux besoins croissants de stockage des utilisateurs ont constitué les principaux défis du Service informatique et télématique (SITEL) au cours de l'année académique 2003-2004.

Avec plus de 2000 stations de travail ou serveurs connectés directement au réseau universitaire, le SITEL a été confronté aux besoins croissants de stockage des utilisateurs et à la diversification de leurs requêtes.

Réseaux, messagerie, sécurité et téléphonie

En matière de réseau, le SITEL s'est attaché à la mise à niveau technologique du réseau et à la consolidation et au développement du réseau *Wireless*: tous les bâtiments de l'Université ainsi que les lieux de fréquentation des étudiants (Cité universitaire, foyer des étudiants, etc.) sont désormais couverts.

En ce qui concerne la messagerie, l'effort est constant pour améliorer la situation à l'égard des *spams* qui tentent d'atteindre les boîtes aux lettres des utilisateurs. Depuis le mois d'août, une méthode particulièrement efficace a été mise en œuvre: il s'agit de *GreyListing* (littéralement: liste grise). Cette dernière a empêché l'entrée de plus de 75% des *spams*, évitant ainsi de charger la messagerie et les serveurs. Deux autres méthodes (*WhiteListing* et *SURBL*) complètent la panoplie de la lutte anti-spam.

Les autres tâches du SITEL ont été les suivantes:

- Migration de la messagerie avec nouvelles fonctionnalités
- Nouveau Webmail avec des fonctions étendues
- Sécurité renforcée
- Accès à la messagerie depuis un téléphone mobile
- Application de la politique de messagerie à vie (première opération concrète dans le cadre d'un suivi des anciens-alumni)

Sécurité

D'importants efforts ont dû être consentis dans ce secteur en raison d'attaques de virus informatiques de plus en plus fréquentes et de plus en plus insidieuses. L'Université est contrainte de poursuivre ses efforts et de renforcer son dispositif défensif, qui a une importance vitale non seulement pour elle-même, mais dont dépendent aussi très directement ses partenaires cantonaux.

Téléphonie

Un travail considérable a consisté en la mise en place du réseau de téléphonie pour les nouveaux sites (Fbg du Lac 5a, Dialectologie, ILCF).

Systèmes et helpdesk

La configuration du système informatique mise en œuvre ces dernières années a fortement évolué dans le sens de la spécialisation des serveurs: aussi, des serveurs de stockage de données et un service de sauvegarde centralisé ont été installés. Ce processus doit être poursuivi et adapté à la forte augmentation du volume des données.

Des outils de management ont été développés et consolidés; une nouvelle salle informatique pour étudiants a été inaugurée à la Faculté des lettres et sciences humaines au début de l'année universitaire; un forum électronique a été mis à disposition de la communauté universitaire; une home-page personnelle a été proposée aux collaborateurs et aux étudiants, ainsi qu'un nouveau service de publication de pages WEB.

Formation et logiciels scientifiques

Un effort a également été consenti dans le domaine des logiciels scientifiques nécessaires aux enseignements dispensés et aux travaux de recherche. Voici les principaux projets réalisés:

Formation SITEL

- Consolidation de la palette de cours offerts (au total 40 cours) aux collaborateurs et étudiants (bureautique, programmation, bases de données, Internet et logiciels scientifiques)

- Centre d'appui aux technologies E-learning (CATE): serveur Claroline
- Automatisation de la gestion administrative des inscriptions en ligne des cours de formation
- Organisation de cours spécifiques à la demande des professeurs comme appui aux travaux pratiques

GIS (système d'information graphique)

- Formation et support aux étudiants avancés et chercheurs de l'Université

Logiciels scientifiques

- Nouvelles acquisitions de licences de site pour LabView (acquisition de données) et SAS (statistiques);
- Mise à disposition de la documentation et des logiciels via un serveur

Informatique administrative

Système SAP

- Intégration des RH (ressources humaines) dans le système SAP de l'Université
- Mise en œuvre de la comptabilité analytique

Gestion administrative des étudiants (Academia)

- Etude et début de réalisation de IS-Academia, le nouveau système de gestion des études et des étudiants compatible avec le processus de Bologne

Système Capucine (cartes à puce)

- Migration du concept projet au concept produit
- Nouvelle application: contrôle d'accès aux bâtiments

Informatique des bibliothèques

- Installation du module de prêt dans les bibliothèques du Jura, des conservatoires et de la ville du Locle
- Migration de la base Bibliothèque des jeunes (de VIRTUA version 42.0.3 à VIRTUA 42.4)
- Installation du module de "Statistiques ad hoc" de VIRTUA
- Intégration des nouveaux centres de documentation scolaire de La Chaux-de-Fonds
- Installation du module des acquisitions VIRTUA pour une bibliothèque pilote

Janvier 2004

En 2004,
le code civil français a 200 ans...

Avec un peu d'avance sur les manifestations officielles, le professeur de droit Jean-Philippe Dunand lance, le 9 janvier, les festivités qui marquent en cette année 2004 le bicentenaire du code civil français. Le public venu écouter sa leçon inaugurale à Neuchâtel a ainsi appris ce qui se cache derrière la notion de "code".

Découverte fondamentale sur l'amidon publiée dans Science

La découverte d'un gène jouant un rôle primordial dans le métabolisme de l'amidon chez les plantes vient d'être publiée vendredi dans la célèbre revue *Science*. L'article est co-signé par des membres du Pôle de recherche national (PRN) *Survie des plantes* piloté depuis l'Université de Neuchâtel.

Pour beaucoup, printemps rime avec allergies... d'où viennent-elles, comment se soignent-elles?

Allergies obligent, chaque année, c'est avec appréhension que beaucoup voient le printemps arriver... A l'aube d'une saison synonyme de renouveau tant pour les humains que pour les pollens, "Plantes, pollen et allergies" réunit dans ses pages les connaissances nécessaires à la compréhension des allergies par les plantes. Il a notamment été réalisé par le directeur du Jardin botanique, François Felber.

Au service de l'Université

Domaine central

- Création des nouvelles statistiques et listes demandées par les utilisateurs
- Accès en ligne aux bases de données bibliographiques.

Divers développements d'applications

- Participation au projet international GBIF (*Global Biodiversity Information Facility*) lié à la création d'un nœud informatique à l'Université de Neuchâtel sur les bases de données spatiales distribuées via Internet de la biodiversité
- Choix du logiciel CMS (*Content Management System*) Jahia pour la publication des pages Web et début de réalisation du nouveau site Web de l'Université
- Diverses applications Web pour les instituts.

Service des bibliothèques

Faciliter l'accès aux ouvrages et améliorer la visibilité

Durant l'année universitaire 2003-2004, des efforts importants ont été concédés pour améliorer le confort des usagers des bibliothèques: le déménagement de collections permet d'alléger les rayons et facilite l'accès aux ouvrages. Le renouvellement partiel du parc informatique offre un accès plus performant aux ressources documentaires, les recensements et le re-catalogage de collections leur donnent une meilleure visibilité et accroissent donc leur utilisation.

Les nouveaux outils liés aux catalogues permettent aux usagers de commander facilement des documents qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque fréquentée. Le trafic entre les bibliothèques neuchâteloises s'est fortement intensifié, confirmant l'utilité d'offrir à l'utilisateur la possibilité de faire livrer un ouvrage dans la bibliothèque de son choix.

Collections

- Un des objectifs importants du Service des bibliothèques - désengorger certaines bibliothèques - a pu être atteint grâce à l'installation d'armoires mobiles dans un dépôt extérieur et à l'occupation du sous-sol du nouveau bâtiment du rectorat. Les bibliothèques des sciences économiques et sociales, d'ethnologie et de théologie ont pu ainsi libérer leurs rayonnages des documents les moins utilisés qui méritent toutefois d'être conservés à l'Université. Le rectorat voit un danger, à terme, dans la croissance non maîtrisée du volume des bibliothèques et introduira de nouvelles règles en matière de gestion, notamment en ce qui concerne l'acquisition des ouvrages, le désengorgement du stockage et une meilleure utilisation des moyens électroniques.
- Une opération de reliure de grande envergure à la bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines a permis de restaurer environ 3000 ouvrages qui étaient fortement endommagés car fréquemment consultés.
- La collection de l'Institut d'archéologie préhistorique est

maintenant accessible dans son entier par le catalogue en ligne grâce aux travaux de re-catalogage effectués durant cette année.

- Le fonds de la bibliothèque des pasteurs - dont l'Université est le gestionnaire - a été recensé et fait l'objet d'une notice historique et descriptive dans le *Répertoire des fonds imprimés anciens en Suisse* (<http://www.hhch.unizh.ch/>).
- Les collections des bibliothèques de l'Université se sont enrichies de 12'000 ouvrages en 2003; 52 thèses électroniques ont été déposées au cours de cette même année.

Documentation électronique

- Une coupure d'accès à la collection de périodiques en ligne Jstor durant le mois de janvier 2004 a suscité de nombreuses réactions de la part des usagers et démontré, s'il le fallait encore, l'importance de ces ressources pour la recherche et l'enseignement.
- L'octroi d'un crédit spécial a permis le démarrage de la digitalisation de toutes les thèses réalisées à l'Université de Neuchâtel. Une fois le projet achevé, elles pourront être consultées en ligne sur le site de l'Université ou plus largement dans les cas où des accords de diffusion ont été passés avec les auteurs.

Divers

La commission des bibliothèques a été supprimée par le rectorat le 22 octobre 2003, dans un souci de rationalisation des commissions universitaires.

Février 2004

uniNExt ou les grandes retrouvailles des anciens étudiants de la Faculté de droit

Vous avez fait vos études au sein de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel? uniNExt, association des anciens étudiants officiellement créée le 5 février, vous est destinée! Plus de 200 personnes sont venues participer à cette grande manifestation de retrouvailles.

La "crème" de la physique nationale réunie à Neuchâtel!

A l'occasion de l'assemblée générale de la Société suisse de physique, trois Pôles de recherche nationaux seront pour la première fois réunis à l'Université de Neuchâtel. Les directeurs respectifs présentent publiquement l'évolution de leurs travaux depuis le lancement de leurs activités en 2001: la "crème" de la physique de demain!

Mars 2004

"Quisaitout & Grobêta, ou presque!"

Le Théâtre universitaire neuchâtelois (THUNE) interprète une pièce de Coline Serreau dans une mise en scène qui ne manque ni d'air ni d'imagination.

Mise sur pied d'une série de visites pimentées

Les élèves du Lycée Jean Piaget qui sont venus le 16 mars s'informer auprès de l'Université de Neuchâtel n'ont pas fait le déplacement pour rien. Balade dans un labo de physique niché au cœur de la Vue-des-Alpes, explication du fonctionnement d'un téléphone portable et rencontre avec la pensée suicidaire ont notamment été au programme de cette journée.

Formation continue

La formation continue: un lien entre l'UniNE et le monde qui l'entoure

La Formation continue de l'Université (FCU) fournit une contribution importante au rayonnement et à la notoriété de l'Université de Neuchâtel. Elle permet en effet de soigner les liens de l'institution avec certains de ses alumni suivant les cours de la FCU et d'établir des relations avec l'économie et le monde politique. Elle est importante aussi parce que le bassin de recrutement des participants à ses cours est plus large que celui des étudiants qui entrent à l'Université.

Au cours de l'année académique 2003-2004, le Service de la formation continue de l'Université a enregistré une croissance réjouissante du chiffre d'affaire, des participants, du nombre de cours et d'heures de cours. En particulier, plusieurs certificats ont vu le jour, après une longue période de stagnation au niveau des cours de longue durée.

Ces excellents résultats ne doivent pas occulter le fait que la FCU est placée devant un certain nombre de défis liés à la transformation profonde que connaît l'éducation sur le plan suisse et international. Cette problématique n'est d'ailleurs pas spécifique à la FCU mais interpelle l'ensemble du monde universitaire. Il s'agit de l'introduction de l'assurance qualité, de la modularisation, de la validation des acquis, de la certification, de l'enseignement à distance, de la collaboration interuniversitaire et surtout du mode de financement de la formation continue à l'avenir.

Le rectorat a nommé un nouveau délégué à la formation continue pour la rentrée universitaire 2004-2005. Marc Heyraud succède au professeur Zarin-Nejadan qui a assumé cette fonction depuis le 1^{er} octobre 2000.

Service des sports

Une nouvelle équipe à la tête d'un service fréquenté par plus d'un tiers des étudiants!

Hugues Feuz a quitté ses fonctions en août 2003. Une nouvelle équipe est à la barre du Service des sports de l'Université: Bertrand Robert, le nouveau directeur et ancien adjoint, est épaulé par Raphaël Germann, nouveau maître de sport, qui le seconde dans la gestion des sports universitaires et du certificat d'éducation physique et qui assume également des charges d'enseignement.

Sports universitaires (SUN)

L'ensemble des activités proposées par les sports universitaires continue d'attirer les étudiants qui ont bénéficié pendant l'année académique d'une offre de plus de 90 cours hebdomadaires. Ce sont donc quelque 1300 étudiantes et étudiants qui, chaque semaine, profitent de l'offre du Service des sports en pratiquant une activité physique. Grâce à l'acquisition de 15 vélos de *indoor cycling*, un nouveau cours est venu compléter l'offre dans ce domaine. Ce sont par contre davantage les jeux d'équipe qui attirent les étudiants.

La salle de fitness et de musculation de la patinoire ouverte en 2002 donne entière satisfaction, remplissant pleinement son rôle en tant que vecteur du sport-santé et d'entretien. Plus de 80 personnes utilisent en effet quotidiennement cette infrastructure.

On a noté au cours de l'année académique 2003-2004 une très bonne présence des étudiants étrangers et externes dans les cours. La pratique sportive constitue en effet un excellent moyen pour lier des contacts; les sites sportifs sont des lieux privilégiés pour les rencontres.

Les stages sportifs (équitation, escalade, excursions à ski, kayak, kitesurf, planche à voile, ski, VTT) continuent de rencontrer un très bon écho: ils se remplissent tous dès l'ouverture des inscriptions en début de semestre.

Certificat d'éducation physique (CEP)

A l'instar de la rentrée 2002, l'année 2003 a connu une forte augmentation du nombre de nouveaux étudiants inscrits au certificat d'éducation physique. En comptant les 21 nouvelles entrées en 2003-2004, 77 étudiants sont actuellement en cours d'étude. A un moment où les budgets sont revus à la baisse, cette situation ne va pas sans poser un sérieux problème financier qui pourrait conduire le rectorat à revoir sa politique.

Les trésors

de la langue française informatisés!

18 mars 2004, 18 heures. C'est à partir de ce moment précis que la base de données internationale des "trésors des vocabulaires français", dont la partie helvétique a été mise au point par deux chercheuses du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de Neuchâtel, sera accessible. Tous à vos souris! Consultation en ligne: <http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp>

Enseignement du droit: un nouveau "Master" bilingue proposé par les facultés de Lucerne et de Neuchâtel

Mettant à profit la réforme dite "de Bologne", les facultés de droit de Lucerne et de Neuchâtel signent une convention innovatrice et originale, qui offre aux étudiantes et aux étudiants, dès l'automne 2004, la possibilité d'obtenir un "Master" bilingue en droit, délivré conjointement par les deux universités.

Neuchâtel se lance

dans l'aventure des cafés scientifiques

Il fallait que ça arrive! Les cafés scientifiques se devaient d'éclore à Neuchâtel, après avoir fleuri dans d'autres villes universitaires comme Genève ou Fribourg. La Société neuchâteloise des sciences naturelles et l'Université de Neuchâtel unissent leurs forces pour instaurer cette nouvelle forme de rencontre traitant de questions de société. Lancement avec le thème toujours très brûlant des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Avril 2004

Une professeure d'ethnologie dans les coulisses d'un tribunal

Les verdicts de la justice ne sont pas toujours de nature juridique. Il n'en fallait pas plus pour exciter l'attention d'une ethnologue. Dans la leçon inaugurale qu'elle donne le 23 avril, la professeure Ellen Hertz visite un tribunal de district neuchâtelois "par la porte de service" et apporte un éclairage original sur une des fonctions sociales de la justice.

Commission de la recherche

Les chercheurs de l'UniNE reçoivent neuf millions de francs du FNS!

Toute demande de bourse passe par le filtre de la Commission de la recherche de l'Université présidée depuis le 1^{er} octobre 2004 par Alain Valette. En 2003-2004, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) a alloué plus de neuf millions de francs aux chercheurs de l'UniNE.

La commission s'est réunie les 3 et 10 novembre 2003 et les 29 mars et 5 avril 2004, en séances ordinaires, afin d'étudier les demandes de subside soumises au FNS. Elle a également siégé le 4 juin pour attribuer les bourses de chercheurs débutants relevant du crédit 2004. La commission a émis des préavis sur 56 demandes de subside et quatre demandes de bourse de chercheur avancé, elle a accordé 14 bourses de chercheur débutant et une prolongation.

Au cours de la période concernée, les changements suivants ont eu lieu dans la composition de la commission:

François Grosjean s'est retiré au terme de son mandat de président. Il a bien voulu assurer en sus les six mois d'intérim qui ont précédé l'entrée en fonction du successeur élu Alain Valette.

En Faculté des sciences, Jean-Marc Neuhaus a donné sa démission mais fonctionne encore comme membre ordinaire en automne 2003; son successeur est Martin Burkhard. Félix Kessler devient suppléant. En Faculté des sciences économiques, Jacques Savoy, suppléant, a donné sa démission, le successeur est Sam Blili. Un deuxième suppléant a été désigné: Jean-Marie Grether. Un second membre a été élu en Faculté de droit, Robert Kolb. En sciences économiques, il s'agit d'Adrian Bangerter.

Les professeurs Paul Schubert (Faculté des lettres et sciences humaines) et Andreas Dettwiller (théologie) ont quitté la commission; ils n'ont pas encore été remplacés.

Suite à ces changements, la commission est composée depuis octobre 2004 des membres suivants:

Président:

Alain Valette (à partir du 01.10.2004).

Faculté des lettres et sciences humaines:

Claire Jaquier

Suppléants: Christian Ghasarian, Jean-Daniel Morerod

Faculté des sciences:

Jérôme Faist, Martin Burkhard

Suppléants: Raffaele Tabacchi, Felix Kessler

Faculté de droit:

Nathalie Tissot, Robert Kolb

Suppléant: Piermarco Zen-Ruffinen

Faculté des sciences économiques et sociales:

Milad Zarin, Adrien Bangerter

Suppléants: Sam Blili, Jean-Marie Grether

Faculté de théologie:

Martin Rose

Afin de traiter l'ensemble des demandes de subsides de recherche, la commission a fait appel régulièrement aux suppléants.

Subsides accordés par le FNS

Le total des subsides de recherche alloués par le FNS à l'Université au cours de l'année académique 2003-2004 se monte à Fr. 9'009'110 (voir le tableau ci-après). Ce montant ne tient pas compte des sommes accordées dans le cadre des Pôles nationaux de recherche.

Abréviation: SC = subside complémentaire.

	CHF	mois
Botanique		
Mauch-Manin Brigitte	335 000	36
Stieger Pia	167 000	36
Chimie		
Deschenaux Robert	267 313	24
Neier Reinhard	266 775	24
Stoekli-Evans Helen	283 503	24
Süss-Fink Georg	291 385	24
Ward Thomas	477 290	24
Centre études sport		
Busset Thomas	297 362	32
Droit		
Sprumont Dominique	172 326	24
Sciences économiques		
Bangerter Adrian	45 482	12
Crevoisier Olivier	97 212	12
Dubois Michel	211 398	24
Tillé Yves	129 844	36
Ethnologie		
Hertz Ellen	83 809	24
Forum CH migrations		
Cattacin Sandro	154 080	22
Géologie		
Adatte Thierry	111 577	24
Burkhard Martin	74 395	14
Föllmi Karl	281 456	24
Kalt Angelika	138 396	24
Müntener Othmar	126 916	24
Perrochet Pierre	106 104	27
Steinmann Philipp	20 000	12
Zwahlen François	576 754	24

Le visage des membres du futur rectorat de l'Université de Neuchâtel dévoilé

Le recteur désigné de l'Université de Neuchâtel, Alfred Strohmeier, sera bien entouré ! Suivant la proposition du futur recteur, le Conseil de l'Université valide les noms de Daniel Schulthess, Reinhard Neier et Daniel Haag aux postes de vice-recteurs de l'institution. Le nouveau rectorat entrera en fonction le 1er octobre 2004.

La prestigieuse leçon inaugurale de l'archéologue Denis Knoepfler au Collège de France

Nommé en automne 2003 au Collège de France, l'archéologue neuchâtelois Denis Knoepfler a l'honneur de donner à la Sorbonne la leçon inaugurale de sa chaire *Epigraphie et histoire des cités grecques*.

Mai 2004

Deux étudiants neuchâtelois se distinguent lors d'un concours juridique international!

La valeur n'attend pas le nombre des années ! Deux étudiants de l'Université de Neuchâtel, le juriste Danilo Facchinetti et l'économiste Pascal Tarchini, en ont fait l'expérience grâce à leur brillante prestation dans le cadre d'un concours juridique international traitant du droit de l'Organisation mondiale du commerce.

Au service de l'Université

Domaine central

Informatique		
Savoy Jacques	131 950	36
Stoffel Kilian	256 825	24
Stoffel Kilian	47 982	12
Histoire		
Petris Loris	273 043	24
Psychologie		
Grosjean François	247 082	24
Mathématiques		
Benaim Michel	208 140	24
Microtechnique		
Botteron Cyril	110 634	24
Farine Pierre-André	207 857	30
Herzig Hanspeter	427 945	36
Herzig Hanspeter	136 754	24
Koudelka-Hepp Milena	196 200	36
Shah Arvind	9 592 SC	26
Physique		
Blau Matthias	249 972	24
Derendinger Jean-Pierre	347 997	24
Hofstetter Daniel	160 000	24
Martinoli Piero	407 666	24
Vuilleumier Jean-Luc	530 565	12
Zoologie		
Benrey Betty	24 196 SC	36
Rahier Martine	319 333 SC	60

Bourses pour chercheur avancé

(accordées par le FNS; durée de 2 ans)

BUSS-NOTER Andrea, économie

Wirtschafts-&Sozialwis. Fak. Uni Dortmund, D

GUENAT Olivier, engineering biomedical

Harvard Medical School, Boston, USA

Bourses pour chercheur débutant (crédit 2004)

(accordées par la commission)

Bourses de 12 mois

AEBI Alexandre, génétique

Uni Edinbourg, UK

BUSCA GRISONI Louisa, microélectronique

Uni Colorado, Boulder, USA

CAMPIDELLI Stéphane, chimie organique

Uni Trieste, Italie

CHAMPAGNAC Jean-Daniel, géologie

Uni Colorado, Boulder, USA

CURTY Philippe, physique théorique

ICPT, Trieste, Italie

DO LINH SAN Emmanuel, zoologie

Uni Transkei, Umtata, Afrique du Sud

GASSER Gilles, chimie inorganique

Monash Uni, Clayton, Australie

HODEL HERNANDEZ Doramys, biologie moléculaire

Sydney University, Australie

JENDLY Manon, droit

CICC, Montréal, Canada

PASQUIER THORIMBERT Hélène, histoire suisse

TU Berlin, Allemagne

PERRET Thomas, histoire suisse

Uni Glasgow, UK

PLATTET Patrick, ethnologie

Uni Alaska Fairbanks, USA

SCHWAB Sandra, linguistique

Northeastern Uni Boston, USA

SCHWARTZ Claire, philosophie

Princeton Uni, USA

Prolongation de cinq mois

YAZGI Nicolas, ethnologie

Ruprecht-Karls-Uni Heidelberg, Allemagne

Juin 2004

Sciences humaines et sociales: trois Neuchâtelois honorés

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) distingue trois Neuchâtelois en élisant Anne-Claude Berthoud à sa tête, Rémy Scheurer comme membre d'honneur et en décernant son prix Jubilé 2004 à Laure Chappuis Sandoz. Une relecture du poète antique Prudence vaut en effet le prix Jubilé 2004 à Laure Chappuis Sandoz, chargée de cours de latin à l'Université de Neuchâtel.

Juillet 2004

La propriété intellectuelle: un outil au service des petites et moyennes entreprises

Dans un contexte économique par définition incertain, les droits de la propriété intellectuelle (PI) prennent toujours plus d'importance pour les grandes entreprises. Qu'en est-il des petites et moyennes entreprises (PME)? Brevets, designs, droits d'auteur et marques sont-ils perçus comme des enjeux pour celles-ci? Quelles pratiques ont-elles développées? Quelles sont les astuces et les expériences en la matière? Un ouvrage de référence rédigé à l'Université de Neuchâtel est présenté aux médias par ses trois auteurs.

L'UniNE se prononce en faveur de l'intégration du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Le rectorat de l'Université de Neuchâtel s'est prononcé en faveur de l'intégration du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) à la Faculté des lettres et sciences humaines. Fondé en 1995 en tant qu'institution de recherche idéologiquement et politiquement indépendante et dorénavant rattachée à l'Université de Neuchâtel, le SFM collaborera à l'établissement de formation en sciences humaines.

Au service de l'Université

Domaine central

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université propose le futur recteur au Conseil d'Etat

Conformément à la Loi sur l'Université de Neuchâtel et après avoir pris l'avis du Sénat, le Conseil de l'Université (CU) s'est prononcé sur les candidatures au poste de recteur-rectrice de l'institution. Il a transmis sa proposition au Conseil d'Etat. Considérant que le plan d'intentions élaboré par le rectorat intérimaire devait être soutenu par le nouveau rectorat, le CU a obtenu du Conseil d'Etat le report de sa prise de décision sur cet objet à fin janvier 2005.

Le Conseil de l'Université a pris acte de différentes informations émanant du rectorat intérimaire, ainsi que du rapport écrit de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisse (OAQ) et de l'introduction du système de Bologne à l'Université de Neuchâtel. Rapports à l'appui, le CU s'est intéressé aux projets des diverses facultés et a mené toute une série de réflexions visant à rendre encore plus attractive l'Université de Neuchâtel.

Le CU a nommé les vice-recteurs pour la rentrée universitaire 2004, a confirmé le transfert de la 2^e année de pharmacie à l'Université de Genève, a approuvé le projet de Fédération des facultés de théologie de Neuchâtel, Lausanne et Genève, ainsi que la proposition du rectorat concernant l'herméneutique. Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de rédiger une proposition de règlement général de l'Université (RGU), touchant exclusivement les chapitres relatifs au Conseil de l'Université. Il s'est prononcé en faveur du crédit d'investissements, des comptes et du budget.

Il a renvoyé à 2005 les travaux de la Commission de recherche de ressources financières pour l'Université.

Il a été informé par le chef du Service de la formation universitaire (SFU), Jean-Jaques Cléménçon, de l'entrée officielle du nouveau recteur au 1^{er} octobre 2004, ainsi que de différentes perspectives touchant l'Université de Neuchâtel,

notamment les projets de collaborations et coopérations, les bâtiments et les finances, la Cité universitaire, ainsi que le développement de la politique universitaire suisse.

Le Conseil de l'Université tient à remercier les co-recteurs Hans-Heinrich Nägeli et Michel Rousson, ainsi que la vice-rectrice Marie-José Béguelin et le vice-recteur Hans Beck de leur disponibilité et de leur engagement au service de l'Université de Neuchâtel pendant l'année académique 2003-2004. Le rectorat intérimaire a permis de travailler sereinement jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle équipe rectorale.

Au cours de cette année, le Conseil de l'Université a travaillé en harmonie avec le rectorat, le chef du SFU et le président du Sénat, Philippe Terrier, qu'il remercie de leur précieuse collaboration.

Le Conseil de l'Université s'est réuni à sept reprises, toutes en présence du rectorat intérimaire.

Sénat

Sénat: un organe consultatif fort

L'assemblée des professeurs de l'Université a joué son rôle consultatif fort en donnant son préavis quant au choix du nouveau recteur, puis sur les candidatures des trois vice-recteurs.

Même si la nouvelle Loi sur l'Université a diminué ses prérogatives, le Sénat n'en joue pas moins un rôle consultatif important. Il s'est réuni trois fois durant l'année 2003-2004.

Le 10 décembre 2003, le Sénat s'est doté d'un bureau destiné à aider le président dans la préparation et la direction des séances. Un délégué de chaque faculté y a été élu: les professeurs Philippe Kùpfer pour la Faculté des sciences, Pascal Mahon pour le droit, Daniel Haag pour les sciences économiques et sociales et Martin Rose

pour la théologie, Philippe Terrier représentant les lettres et sciences humaines. A cette occasion, le Sénat a également donné son préavis sur les candidatures au poste de recteur en indiquant au Conseil de l'Université sa préférence pour celle du professeur Alfred Strohmeier.

Le 21 avril 2004, il s'est prononcé favorablement sur les candidatures aux trois postes de vice-recteur: les professeurs Daniel Schulthess, Reinhard Neier et Daniel Haag. En outre il a débattu du «Redéploiement des forces de l'Université de Neuchâtel dès l'année 2004-2005».

Le 23 juin 2004, il a désigné un nouveau délégué du corps professoral au Conseil de l'Université en la personne du professeur Pierre Wessner, remplaçant son collègue Daniel Haag nommé vice-recteur, et un nouveau représentant de la Faculté des sciences économiques et sociales au bureau du Sénat en la personne du professeur Claude Jeanrenaud, à la place du même Daniel Haag. Par ailleurs il a conféré le titre de professeur honoraire à Giovanni Cappello et Pierre Marc (FLSH), Hans Beck, René Dändliker, Pierre-Jean Erard, Claude Mermod et Hans-Heinrich Naegeli (FS), Yadolah Dodge, Guido Pult et Michel Rousson (FSES); et le grade de docteur honoris causa à Christophe Brandt pour la FLSH, Nikolaus Amrhein pour la FS et Luzius Wildhaber pour la FD. Enfin, il a été informé sur l'OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisse) et sur le document de la CRUS *Paysage universitaire suisse: objectif 2015*, avant de prendre connaissance de la procédure et des options stratégiques retenues par le nouveau recteur pour l'élaboration du plan d'intentions qui doit être présenté au Conseil d'Etat.

Au terme de cette année de rectorat intérimaire, le Sénat a exprimé sa reconnaissance aux co-recteurs Michel Rousson et Hans-Heinrich Naegeli, ainsi qu'aux vice-recteurs Marie-José Béguelin et Hans Beck.

Août 2004

**Le label Neuchâtel-Produit du terroir
Une nouvelle mise en valeur
de l'agriculture et de ses productions?**

Dans le cadre de son mémoire de licence en géographie, Isabelle Biedermann s'est intéressée aux produits du terroir du canton de Neuchâtel. Elle met en lien l'engagement de plus en plus généralisé pour les spécialités régionales avec l'évolution de la politique agricole.

Septembre 2004

**Distinction
pour une chercheuse en chimie**

Helen Stoeckli-Evans vient d'être agrée Fellow de la Royal Society of Chemistry. Cette professeure associée à l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel se voit ainsi récompensée pour la contribution apportée à sa branche tout au long de sa carrière. La chercheuse poursuit sur cette voie en organisant notamment la prochaine réunion annuelle de la Société suisse de cristallographie.

Octobre 2004

Le bail en question

A l'initiative des professeurs François Knoepfler, Thomas Probst et Pierre Wessner, la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel organise la treizième édition de son traditionnel Séminaire sur le droit du bail. Cette année encore, l'affluence augmente : plus de 630 personnes venues de milieux professionnels divers marquent en effet leur intérêt pour les sujets proposés.

Au service de l'Université

Domaine central

Service social

**L'UniNE sociale
touche quelque 3,5% des étudiants**

Le Service social de l'UniNE c'est: plus de 120 dossiers ouverts au cours de l'année, soit environ 3,5% des étudiants immatriculés à l'Université; des aides financières accordées pour plus de Fr. 150'000.- par le fonds d'aide sociale; plus de Fr. 15'000.- de prêts ouverts; beaucoup d'informations données par téléphone, entretien ou messagerie électronique n'entraînant pas d'ouverture de dossier.

Les comptes

La comptabilité du fonds d'aide sociale étant désormais intégrée à la comptabilité générale, le rapport de l'inspection des finances pour le service en particulier n'est désormais disponible que sur SAP.

Tableau comparatif des 3 dernières années

Année civile	2001	2002	2003
Fortune au 1 ^{er} janvier	508'000.-	548'639.-	561'849.-
- Débit	120'505.-	151'413.-	158'030.-
+Crédits	161'112.-	164'623.-	154'398.-
Solde au 31 décembre	548'639.-	561'849.-	558'218.-
Excédent de recettes	40'607.-	13'210.-	
Excédent de charges			3'631.-

On constate une légère diminution de fortune cette année, dont les raisons sont simples:

Une augmentation des subsides accordés: ils ont passé de Fr. 148'858.- en 2002 à Fr. 156'741.- en 2003.

Une nouvelle répartition des taxes fixes d'étudiants, qui a fait passer de Fr. 46.- en 2002 à Fr. 42.- en 2003 le quota attribué au Service social. A noter que cette répartition 2003 des taxes d'étudiants sera pratiquement corrigée en 2004, puisqu'elle passe à Fr. 45.-

Collaborations

FEN

Des contacts ont été établis avec la FEN afin d'harmoniser l'aide aux étudiants et de veiller à travailler en complémentarité. Un projet de bons pour livres d'études et frais de transport a vu le jour, projet qui permet au Service social de remettre à certains étudiants à revenus modestes des bons d'achat mis à disposition par la FEN.

Relations internationales

Des contacts ont également eu lieu avec le délégué aux relations internationales, Jean-Pierre van Elslande, afin de coordonner les actions.

Office fédéral de la statistique (OFS)

Le Service social représente l'UniNE au sein du groupe d'accompagnement de l'enquête menée par l'OFS sur la situation sociale des étudiants. Cette enquête se fera par Internet et de nombreux étudiants neuchâtelois seront sollicités pour répondre au questionnaire définitif dans le courant du mois d'avril 2005.

Centralisation des demandes d'aide financière

Le Service social a soumis au nouveau rectorat un projet d'harmonisation qui centralise toutes les demandes d'aide financière des étudiants au Service social, et qui devrait permettre une meilleure vue d'ensemble et une plus grande efficacité. Le Service est dès lors compétent pour gérer les bourses d'échange et les demandes de bourse et subside sur fonds privés du rectorat. L'aide globale aux étudiants s'en trouve renforcée et gagne en cohérence.

Accueil des boursiers de la Confédération

- L'accueil des boursiers de la Confédération a été organisé en collaboration avec Irene Andres-Suarez, professeure de l'Université déléguée à la Commission fédérale des bourses. Ces étudiants de haut niveau ne viennent en Suisse que pour un ou deux ans et contribuent au rayonnement de l'UniNE; aussi il est important de les accueillir le mieux possible.

- Le service d'accueil répond aux questions pratiques qui peuvent se poser (logement, assurance-maladie, permis, etc.), et propose diverses activités culturelles ou touristiques. Cette année, outre la visite de Genève et de Berne, le service a organisé un week-end en Suisse centrale et un "funi-fondue" avec les étudiants Erasmus, qui a toutes les chances de devenir une tradition.

Divers

- L'activité consistant à surveiller la bibliothèque de sciences économiques ne sera plus co-financée par le Service social et la FEN. En effet, il apparaît que ce travail ne devrait plus être financé par l'aide sociale, mais qu'il devait être payé de façon classique et légale comme tout autre job d'étudiant.

- Le site Internet du Service social s'est déjà un peu étoffé: la responsable suivra les cours indispensables pour y apporter les améliorations nécessaires.

- Un poste de secrétaire à 20% est venu renforcer le service.

- Le service s'est installé dans de nouveaux locaux nettement plus accueillants, et reçoit dès lors les étudiants aux Beaux-Arts 21, 1^{er} étage.

En route pour Bologne!

L'année universitaire 2003-2004 a été marquée par d'importants travaux préparatoires en vue du passage au régime de Bologne : introduction du Bachelor of Arts en 2005, du Master of Arts en 2007. Les 20 instituts de la Faculté ont mené des réflexions de fond en élaborant de nouveaux plans d'études, dont plusieurs semblent particulièrement novateurs.

Au sein de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), la réflexion s'est orientée vers la structure des nouveaux piliers et filières et vers un nouveau règlement des études, en voie d'élaboration. Parmi les autres dossiers importants traités par le Conseil de Faculté, on notera une réattribution interne de postes à hauteur de Fr. 300'000.- à réaliser sur la période 2004-2007 et une répartition de crédits en faveur de l'encadrement (Fr. 400'000.-) pour octobre 2004. Les principaux bénéficiaires de la répartition ont été l'Institut des sciences de l'éducation, l'Institut de psychologie et l'Institut d'ethnologie.

Durant la période estivale 2004, les instituts ont rédigé leurs "visions scientifiques" à la demande du nouveau rectorat. Parallèlement, les professeurs des sciences humaines et sociales, sous la direction du rectorat, ont élaboré un cadre scientifique en vue de l'intégration en FLSH - prévue pour 2005 - de la sociologie, de l'économie régionale descriptive et du SFM (Forum suisse pour l'étude des migrations).

Le nombre d'étudiants explose

Depuis des années, le nombre de nouveaux étudiants augmente à chaque rentrée. Mais 2003 a connu un brusque saut



en avant, confirmé en 2004. Ainsi, alors que la FLSH recevait 187 nouveaux étudiants en octobre 2002, le nombre est passé à 344 en octobre 2003 et à 364 en octobre 2004. Les problèmes posés par des effectifs plus importants dans cer-



tains secteurs de la FLSH sont connus depuis longtemps, notamment le mauvais taux d'encadrement dans ces secteurs. La question des locaux, elle aussi, reste préoccupante, par exemple en ce qui concerne les bureaux pour de nouveaux professeurs boursiers.

A la suite des sessions d'examens de février, de juin et d'octobre 2004, la FLSH a délivré 121 titres à la cérémonie de la remise des diplômes du 26 novembre 2004. On compte quatre doctorats, un diplôme DESS CUSO, 90 licences ès lettres et sciences humaines, cinq licences interfacultaires en sciences humaines et sociales, dix certificats d'études supérieures, et 11 diplômes d'orthophonistes. On mentionnera également deux équivalences de licences obtenues par des candidats ayant réussi le diplôme d'orthophonie. Ajoutons, à l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF), 11 diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère et 19 certificats d'études françaises (voir le rapport de l'ILCF).



Conférences et colloques

- Un cycle de conférences (cours publics) organisé par l'Institut des sciences de l'antiquité s'est déroulé au semestre d'hiver 2003-2004: *L'écriture dans l'Antiquité*.
- Les colloques suivants ont été organisés durant l'année:
 - 13 octobre 2003, Institut de psychologie: *DORE: Bilan et perspectives*.
 - 4-5 octobre 2003 et 6-7 novembre 2004, Institut de psychologie: *Entre technique et pédagogie: la création de contenus multimédia pour l'enseignement et la formation; quelle situation et quel besoin en recherche?*
 - 18 octobre 2003, Institut d'histoire, avec la Société d'histoi-

re et d'archéologie de Neuchâtel et le Service cantonal des monuments et des sites: *Un siècle de protection des monuments historiques dans le canton de Neuchâtel. Bilan et perspectives d'avenir*.

- 10-12 novembre 2003, Institut de langue et littérature espagnoles, à l'occasion du dixième anniversaire du Grand séminaire de Neuchâtel: *Coloquio Internacional Javier Marias*.
- 29 novembre 2003, Institut de littérature française moderne: Journée d'étude BENEFR1, Université de Berne, *Vue, vision, voyance dans la littérature française du XIX^e siècle*.
- 5 décembre 2003, Institut d'histoire, avec le Comité scientifique des Documents diplomatiques suisses: *La Suisse et la Guerre froide: aspects méthodologiques et thématiques*.
- 12 décembre 2003, Sciences de l'Antiquité classique: *Atelier inter-universitaire suisse: Stratégies d'appréhension du mythe dans l'Antiquité*.
- dates diverses, hiver 2003-été 2004, Institut de linguistique française, IPRFL (comme partenaire des universités de Berne, Lausanne, Fribourg): *Imagerie mentale et imagerie verbale*.
- 13 février 2004, Institut d'histoire de l'art et muséologie: *Colloque de synthèse, Muséologie, Lausanne-Neuchâtel*.
- 19 mars 2004, Institut d'histoire de l'art et muséologie, Institut de littérature française moderne: *Journée inaugurale, Ecole doctorale Archives des Lumières*.
- 20-21 mars 2004, Institut de logique: *The Vicious Circle Society. Association suisse des jeunes chercheurs en logique*.
- 22-24 avril 2004, Institut d'histoire avec la Faculté de théologie: *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise. Approches d'une tradition protestante*.

- 20-23 mai 2004, Institut d'allemand: *Korpuslinguistik im Zeitalter der Textdatenbanken (Blockseminar)*
- 2 juin 2004, Institut d'histoire: *Richesse et beauté des chartes*.
- 12-16 juillet 2004, Institut d'allemand: *Sommerakademie Dürrenmatt/Frisch*.
- 23-24 septembre 2004, Institut d'orthophonie: *8^e colloque d'orthophonie-logopédie. Les troubles du développement du langage : réflexion autour de la notion de dysphasie*.
- 25-30 septembre 2004, Institut de Psychologie, Institut d'informatique & EKMA-CH et HES Le Locle: *Knowledge and Media* comprenant: *EASA-EKMA Concours International de l'European Academic Software Award; CVS - Campus Virtuel Suisse journée nationale; ICNEE-6th International Conference on New Educational Environments*.
- 6-8 octobre 2004, Institut de logique: *International Workshop on Universal Logic*.
- 27-29 octobre 2004, Institut d'histoire, avec l'Université de Franche-Comté et l'Université de Belfort-Montbéliard: *Les territoires de l'industrie, 1750-2000. Acteurs, régulations et trajectoires*.
- 29-31 octobre 2004, Institut d'allemand: *Colloque international et interdisciplinaire «Gotthelf»*.

Dans le cadre de la célébration du centenaire du Musée d'ethnographie, l'Institut d'ethnologie a collaboré à plusieurs colloques et cycles de conférences:

- 27-29 novembre 2003: *Humour et joutes oratoires*.
- Cycle de débats: *Pensez au présent: 1^{er} avril 2004 (Dire et ne pas dire); 22 avril 2004 (Politique agricole); 29 avril 2004 (Les nouvelles structures de l'entreprise); 13 mai 2004 (Violence et médiatisation)*.

- Cycle de conférences *Le parti pris des choses: 25 mars 2004 (Anthropologie de l'objet); 27 mai 2004 (La forme architecturale)* et deux conférences encore entre octobre et décembre 2004.
- 11 juin 2004: *Passions sportives, identifications et sentiments d'appartenance*.
- 16-17 septembre 2004: *Les faiseurs de musées*.

Il convient aussi de noter que l'Ecole doctorale inter-universitaire *Archives des lumières* a débuté au semestre d'été 2004.

Personnel

Plusieurs mutations ont eu lieu au sein du corps professoral: Patrick Vincent, professeur d'anglais, est entré en fonction le 1^{er} mars 2004, suivi le 1^{er} octobre 2004 par Lucas Erne, également professeur d'anglais. Simona Pekarek Doehler, professeure boursière durant l'année académique 2003-2004, est entrée en fonction comme professeure de linguistique appliquée le 1^{er} octobre 2004

ainsi que Louis de Saussure, professeur assistant de linguistique générale.

La Faculté a accueilli deux nouveaux professeurs boursiers: Pierre-Alain Mariaux à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie et Marie Besse à l'Institut d'archéologie préhistorique.

Deux professeurs ont pris leur retraite à partir du 30 septembre 2004: Giovanni Cappello, professeur d'italien, et Pierre Marc, professeur en sciences de l'éducation. Ils ont tous deux reçu le titre de professeur honoraire. Deux membres du corps professoral prenaient leur retraite au même moment: Daniel



3/04

Cornu, chargé de cours en journalisme et communication, et Maurice de Tribolet, chargé de cours en histoire.

Le bureau décanal a connu une année quelque peu mouvementée. Philippe Terrier a généreusement accepté de remplacer Paul Schubert, vice-doyen, du 20 mars au 30 septembre 2004, car ce dernier était en congé sabbatique au semestre d'été, puis a dû quitter ses fonctions de vice-doyen lors de sa nomination à la chaire de grec de l'Université de Genève.

Au sein du personnel administratif, il faut mentionner le départ d'Esther Wagnières, secrétaire à l'Institut d'orthophonie et à l'Institut de linguistique, et celui de Chantal Sandoz, secrétaire à l'Institut d'anglais. Désormais, Sylvie Baillod est engagée à l'Institut d'orthophonie, Claudia Fama à l'Institut de linguistique, et Lise-Marie Moser-Sigg à l'Institut d'anglais. Depuis le mois d'août 2004, Julien Balsiger est apprenti au secrétariat de la Faculté.



Nous devons malheureusement déplorer le décès - survenu le 17 mars 2004 - de Monique Laederach, chargée de cours à l'ILCF.

Lors du Dies Academicus 2003, sur proposition de la Faculté, le grade de docteur honoris causa a été conféré à Ulrich Ruoff, ancien conservateur des monuments et des sites de la ville de Zurich, pour l'excellence de ses travaux relatifs à la préhistoire.

Richard Glauser
Doyen

Le français de l'ILCF attire... les Chinois!

Comme ces dernières années, les principaux bassins d'origine des étudiants de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) ont été l'Europe de l'est, l'Asie ainsi que l'Amérique centrale et du sud. Les Suisses alémaniques, qui représentaient encore le tiers de l'effectif vers la fin des années 90, se font toujours plus rares, ce qui en dit

long sur l'intérêt que l'on porte encore au français de l'autre côté de la Sarine. Les pays étrangers les plus représentés ont été, au semestre d'hiver comme au semestre d'été, la Chine (16 / 16), la Russie (9 / 10), la Roumanie (7 / 8), la Colombie (4 / 5) et la Turquie (5 / 4).

Effectif

L'effectif des étudiants s'est infléchi au semestre d'hiver pour remonter au semestre d'été et se situer à nouveau dans la moyenne de ces dernières années.

Statut	hiver 03-04	été 04
Etudiants réguliers	97	107
Mobilité suisse	0	1
Mobilité Erasmus-Socrates	1	2
Effectif total	98	110

Provenance

des étudiants réguliers

	hiver	été	hiver	été
Suisse	7	8	1	1
Europe de l'Ouest	9	10	6	5
Europe de l'Est (y.c. Turquie)	35	37	12	12
Amérique du Nord (y.c. Mexique)	3	6	1	2
Amérique Centrale et du Sud	14	17	7	8
Afrique	1	1	1	1
Asie	28	28	9	9
Effectif total	97	107	37	38

Titre délivrés en 2004

	février	juin	octobre	Total
Diplômes	4	2	5	11
Certificats	3	14	2	19
Attestations	36	47	-	83

Cours de soutien pour les étudiants non francophones des facultés

Ce cours de service, donné à raison de deux ou trois heures par groupe, connaît un grand succès auprès des étudiants et doctorants alémaniques et étrangers de toute l'Université, notamment les boursiers et les participants aux programmes de mobilité (CH Unimobil, Erasmus-Socrates). Il correspond aux divers niveaux (A1-A2, B1-B2, C1-C2) du *Cadre européen de référence pour les langues* et donne droit à une attestation finale.

L'effectif a été le suivant:
semestre d'hiver 2003-2004: 62, semestre
d'été 2004: 49.

Corps enseignant

Nommée professeure associée à l'Université de Lausanne et directrice scientifique de l'École de français moderne, Thérèse Jeanneret, chargée de cours, a présenté sa démission pour la fin de l'année, tout en acceptant de donner encore en 2004-2005 le cours de didactique du français langue étrangère dans l'attente d'un successeur. L'ILCF lui est reconnaissant pour tout ce qu'elle a apporté à l'enseignement, à la recherche et à la vie de l'Institut durant ses douze années d'activité. Ses heures d'enseignement sont reprises par des collègues déjà en fonction et par Maud Dubois, engagée comme nouvelle chargée de cours.



Conférenciers

Dans le cadre du cours de littérature suisse romande, Claude Darbellay, écrivain, est venu le 9 juin 2004 parler de son œuvre et présenter son recueil de nouvelles *Vivre étonne*.

L'ILCF s'est par ailleurs associé à l'Institut de littérature français moderne pour inviter, le 30 mars 2004, Shinichi-Ichikawa, professeur à l'Université Waseda de Tokyo, qui a donné une conférence sur Rousseau et Diderot, ainsi qu'Alexandre Voisard, écrivain, qui a évoqué le 24 mai 2004, sa pratique du récit bref sous le titre *Au plus court! De l'aphorisme à la nouvelle*.

Philippe Terrier
Directeur de l'ILCF

Cours d'été 2004: effectif à la hausse

Pour la 112^e année, le Cours d'été de l'Université de Neuchâtel s'est tenu du 5 au 30 juillet 2004. Cent vingt-huit étudiants venus de 41 pays, avec une majorité de Suisses alémaniques, sont venus parfaire leur connaissance de la langue et de la civilisation françaises. Avec un effectif en hausse, le Cours d'été continue d'attirer des étudiants des cinq continents, qui poursuivent souvent leurs études à l'Université de Neuchâtel. Pour la deuxième fois, le Cours d'été a accueilli un groupe venu d'Iran. Outre les cours de langue, les excursions, les cours de chant et de théâtre ainsi que les activités sportives, le directeur du Cours d'été, Loris Petris, a mis sur pied et pour la première fois des cours supplémentaires de préparation aux examens DELF2-DALF chaque après-midi. Marque de l'ouverture de l'Université sur la cité, 15 conférences publiques ont permis aux étudiants de rencontrer des spécialistes ainsi que cinq écrivains dont ils avaient au préalable lu une œuvre (E. Mignatte, J.-E. Bovard, J.-B. Vuillème, C. Darbellay, C. Schumacher). Les traductions en roumain et en persan de certains ouvrages de ces auteurs, entreprises par des étudiants et des doctorants, devraient permettre de faire connaître la littérature romande hors de nos frontières. Le Cours d'été a également été reçu au Château par la présidente du Conseil d'Etat ainsi que par la Ville de Neuchâtel dans le superbe domaine de la Grande-Joux. Sous l'impulsion de son directeur, le Cours d'été attribuera des crédits ECTS à ses étudiants dès 2005.



La première volée

entièrement «euro-compatible»

L'année académique 2003-2004 a constitué une année transitoire charnière pour la Faculté des sciences: en effet, depuis la rentrée d'octobre 2003, la Faculté a basculé dans le système de Bologne. Depuis lors, tous les étudiants de la Faculté entamant leurs études en 1^{ère} année sont intégrés de facto dans une filière de *bachelor*.

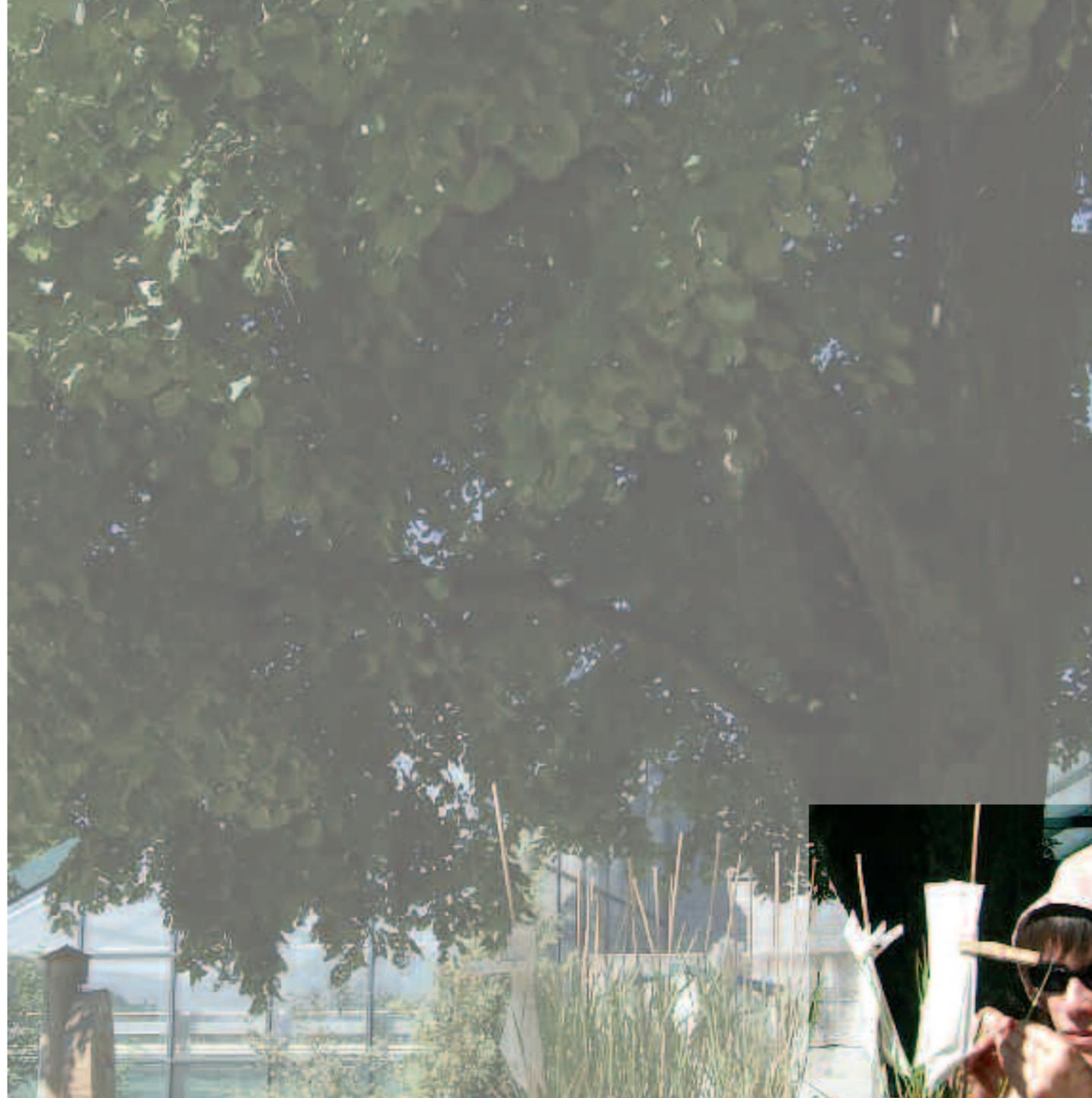
L'entrée dans cette année charnière a représenté l'aboutissement d'un important travail de réflexion et de refonte entrepris par l'ensemble de la Faculté sur plusieurs années. Cette période de transition a été fort utile pour «tester» les différents plans transitoires d'études des filières *bachelors* et *masters*, plans qui avaient été acceptés par le Conseil de Faculté au cours des mois précédents. Ensuite, en cours d'année, des plans finaux ont été réalisés et ratifiés par le Conseil de Faculté puis par le rectorat.

Afin que cette mutation soit effective, la Faculté a dû demander à tous les anciens étudiants de toutes les filières de choisir entre les deux options suivantes:

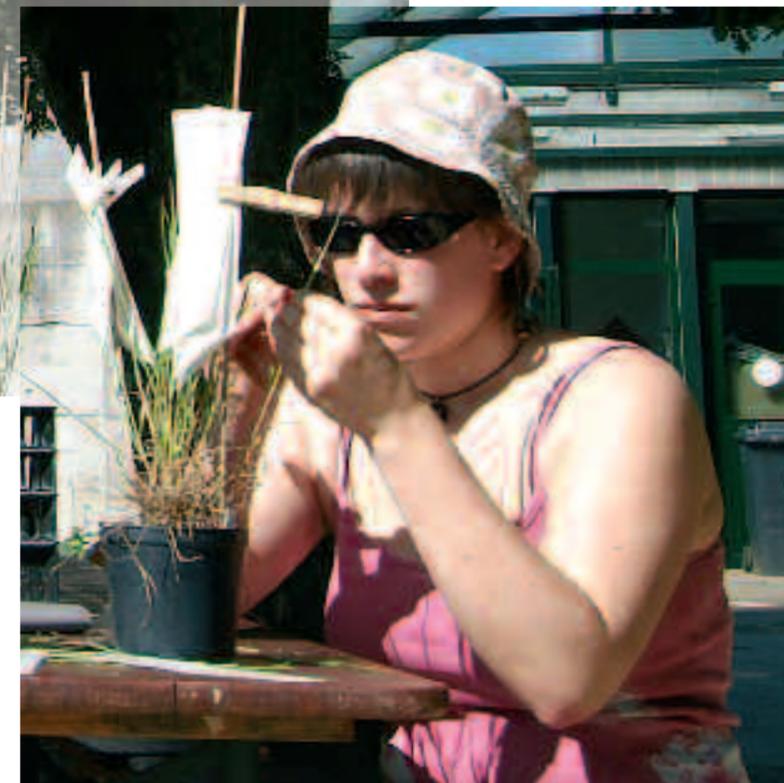
- rester dans le système diplôme;
- passer dans le système *bachelors-masters*, sachant qu'ils seraient alors soumis aux nouveaux règlements et donc à des directives différentes.

Les mouvements de la Faculté

Cinq professeurs ont pris leur retraite à la fin de l'année académique 2003-2004: Hans Beck, René Dändliker, Pierre-Jean Erard, Claude Mermod et Hans-Heinrich Nägeli.



Plusieurs successions de chaires de professeurs ont été provisoirement "gelées" par le rectorat début 2004, ceci afin de mener une réflexion sur les ressources de la Faculté. Il s'agissait de la succession des professeurs Hans-Heinrich Nägeli et



3/04

Pierre-Jean Erard en informatique, François Sigrist en mathématiques et Raffaele Tabacchi en chimie.

Par ailleurs, quatre nouveaux professeurs ont rejoint la Faculté durant la même période: René Bshary en zoologie, Christophe Ballif en matériaux électroniques, Pascal Felber en informatique et Brigitte Mauch-Mani, directrice de recherche au Laboratoire de biochimie et biologie moléculaire.

Les instituts de la Faculté ont eu de nombreuses activités suisses et internationales, sous forme d'organisation de cours spéciaux, de congrès et de colloques, accueillant plusieurs spécialistes venant autant de l'étranger que de divers instituts et hautes écoles suisses.

Le Pôle de recherche national (PRN) *Plant Survival* et l'Institut de mathématiques ont été très actifs dans le cadre de leurs écoles doctorales.

Au PRN, les enseignements dispensés touchent à l'acquisition de techniques et de connaissances scientifiques, y compris au-delà des domaines de recherche des participants. Une large place est également réservée aux méthodes de communication tant vers les pairs que vers le grand public.

Depuis 2002, l'Institut de mathématiques avait contribué très activement à la mise sur pied d'une nouvelle Ecole doctorale en mathématiques partagée entre les universités de Genève et de Neuchâtel, ainsi que dans le cadre du Triangle azur. Cette Ecole, originale et prometteuse, a donc poursuivi ses activités en 2003-2004.

Durant l'année académique écoulée, il convient de saluer le double succès de la Faculté: d'une part dans le projet de coopération CIMENT (Centre interuniversitaire de recherche en microsystèmes et nanotechnologie EPFL-UniNE), soutenu par la Confédération, d'autre part dans l'accréditation, par la Conférence universitaire suisse, de son Centre d'hydrogéologie.

Martine Rahier
Doyenne



Un nouvel élan!

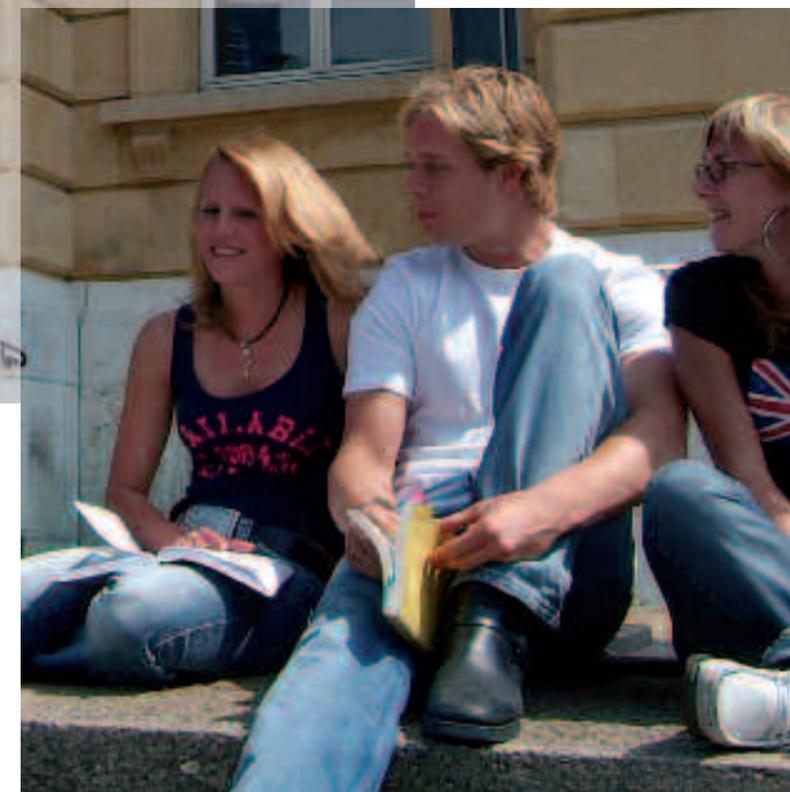
L'année 2003-2004 restera marquée d'une pierre blanche pour la Faculté de droit, en raison des transformations majeures qu'elle a initiées et dont elle a profité pour se donner un élan nouveau.

Tout d'abord, l'ancienne "division juridique" a conquis le 15 octobre 2003 sa pleine reconnaissance comme Faculté de droit à part entière, suite à sa séparation d'avec la "division des sciences économiques et sociales", devenue elle aussi une faculté. A cette occasion, un nouveau décanat de trois personnes (Olivier Guillod, doyen; Pascal Mahon, vice-doyen; Thomas Probst, assesseur) est entré en fonction pour deux ans. La liquidation du régime patrimonial de l'ancienne faculté bicéphale s'est passée sans heurts, grâce à la collaboration constructive des deux parties.

Ensuite, la Faculté de droit s'est investie intensivement dans la réalisation de la réforme complète de ses études (introduction du modèle de Bologne), entrée en vigueur intégralement le 1^{er} octobre 2004. Un *bachelor of law* de 6 semestres (180 ECTS) a été mis sur pied (les premiers diplômés ont été délivrés en automne 2004, dans le cadre du régime transitoire). Combinant cours, exercices, rédaction de mémoires et séminaires, le *bachelor* assurera une solide formation de base couvrant tous les domaines importants du droit. Il permettra l'accès à un *master of law* de 3 semestres (90 ECTS) ou un *master of law* bilingue avec l'Université de Lucerne de 4 semestres (2 à Lucerne, 2 à Neuchâtel; 120 ECTS). Le *master* consiste en une formation approfondie, mettant l'accent sur les séminaires interactifs, les travaux



individuels et de groupe et des possibilités de stage, qui préparera au mieux l'étudiant au passage à la vie professionnelle. L'étudiant pourra obtenir le *master* avec une ou deux orientations particulières, à choisir parmi le droit des profes-



3/04

sions judiciaires, le droit des affaires, le droit public, le droit de la santé et des biotechnologies et le droit du sport. Ces nouvelles filières, qui remplacent l'ancienne licence en droit, ont attiré à Neuchâtel un nombre record de nouveaux étudiants en droit en automne 2004 (environ 130).

Enfin, la Faculté a mené des réflexions sur ses axes de développement à l'avenir, stimulée par les excellents résultats qu'elle a obtenus dans divers sondages (en particulier le sondage MIS Trend montrant que 84% des anciens étudiants interrogés referaient du droit à Neuchâtel s'ils devaient recommencer des études). Divers projets ont ainsi été lancés, notamment dans le domaine des modes alternatifs de résolution des conflits, des cours pour la magistrature ou encore du droit du logement.

Dès le 1^{er} octobre 2003, la Faculté a accueilli au sein du corps professoral trois nouvelles personnes, reconnues chacune comme de grandes spécialistes de leurs domaines:



Robert Kolb, en tant que professeur extraordinaire de droit international public;

Evelyne Clerc, en tant que chargée de cours pour le droit économique;

Béatrice Despland, en tant que chargée d'enseignement pour le droit des assurances sociales.

Cours, congrès et conférences

Poursuivant une tradition désormais bien ancrée, la Faculté de droit a organisé en novembre 2003, avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et la Chambre neuchâteloise des notaires, un cycle de conférences à l'intention des avocats, notaires, magistrats et autres juristes. Les thèmes abordés à cette occasion furent:

- *Le juriste suisse au défi du cyberspace ou la difficile mise en œuvre de nos règles nationales dans un univers sans frontière*, par Bertil Cottier, directeur de l'Institut suisse de droit comparé;

- *La nouvelle loi fédérale sur les fors: trois ans déjà*, par François Bohnet, professeur à l'Université de Neuchâtel;

- *La jurisprudence de la Cour de cassation civile neuchâteloise en matière de licenciement abusif* (art. 336 à 336b CO), par Jean-Philippe Dunand, professeur à l'Université de Neuchâtel;

- *La prime au créancier actif dans la poursuite pour dettes et faillite*, par Sylvain

Marchand, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Inaugurant ce qui deviendra probablement bientôt une autre tradition, la Faculté de droit a organisé, également le 27 novembre 2003, la première Journée de formation continue destinée aux enseignants en droit des lycées romands. Les thèmes d'actualité abordés à cette occasion par deux professeurs de la Faculté et leurs assistants furent d'une part la nouvelle loi sur le crédit à la consommation (par Thomas Probst), d'autre part, la nouvelle constitution fédérale (par Pascal Mahon).

Un cours de formation continue sur le thème *Gestion des conflits et médiation - Le médiateur, un expert ou un catalyseur d'accords?* a été organisé les 10 et 11 septembre 2004 par Christine Guy-Ecabert, membre du CEMAJ (Centre de recherche sur les modes alternatifs et juridictionnels de gestion des conflits) de l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec l'Université catholique de Louvain.

Plusieurs congrès, d'importance nationale voire internationale, ont été organisés au cours de l'année. Parmi eux, on citera le Colloque international sur le bicentenaire du Code civil français organisé par Jean-Philippe Dunand avec son collègue de Genève Bénédicte Winiger les 26 et 27 février 2004. La 8^{ème} Journée de droit des ingénieurs s'est tenue le 16 janvier 2004, sous la direction de Nathalie Tissot et avec la collaboration de l'Institut de microtechnique; le thème de cette journée en était *Transferts de technologies entre hautes écoles et industrie, quels cadres institutionnels et financiers?*

En avril 2004, un groupe de professeurs et d'assistants a organisé un séminaire pour les étudiants avancés à Strasbourg, sur le thème des réponses juridiques à apporter au phénomène des chiens dangereux. Une rencontre a été simultanément organisée avec le Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Luzius Wildhaber.

Création d'UniNExt

Sous l'impulsion de la Faculté, une association des anciens étudiants en droit de l'Université de Neuchâtel a été officiellement créée le 5 février 2004 sous le nom d'UniNExt. Forte déjà de plusieurs centaines de membres, UniNExt soutiendra les efforts de promotion de la Faculté et servira de relais entre la Faculté et ses anciens diplômés.

Une faculté vivante...

Des étudiants de la Faculté de droit se sont distingués à l'occasion de concours internationaux et nationaux. Par exemple, Danilo Fachinetti a terminé, avec un camarade économiste, au deuxième rang de l'*Elsa Moot Court* et a été récompensé du prix *Valérie Hugues* attribué au meilleur mémoire écrit.



... et accueillante

Grâce aux contacts de Petros Mavroidis, la Faculté de droit a signé une Convention d'échanges avec la *Columbia Law School* à New York qui permet chaque année à un ou deux de nos étudiants d'aller passer un voire

deux semestres à Columbia sans payer de taxes universitaires. Une étudiante et un étudiant ont été sélectionnés au printemps 2004 pour participer à cet échange durant l'année académique 2004-2005. De même, la Faculté de droit accueillera une étudiante américaine. De fructueux échanges ont été organisés également avec l'Université de Galatasaray, dans le cadre de la Convention conclue avec cette université grâce aux efforts de Pierre-Henri Bolle.

Le 4 juin 2004, la Faculté de droit a accueilli à Neuchâtel la Journée des facultés de droit suisses, qui donne l'occasion aux doyens et représentants de toutes les facultés de droit

3/04

du pays de discuter les grands problèmes actuels de politique universitaire. L'introduction du modèle de Bologne, le soutien à l'Institut suisse de droit comparé et la mobilité estudiantine figuraient notamment à l'ordre du jour de la réunion.

Le Séminaire sur le droit du bail, sous la responsabilité de Pierre Wessner, a continué l'édition de la revue *Droit du bail*, qui est distribuée à environ 1'000 abonnés.

Les professeurs de la Faculté de droit ont poursuivi leurs activités de recherche, de publications et d'enseignement, dont le site Internet de la Faculté rend compte en détail. On se bornera à relever ici l'impressionnante richesse de ces activités, auxquelles s'ajoutent de nombreuses autres au service de la cité (mandats d'expert ou de consultant, participation à des commissions nationales et cantonales, exposés et formations diverses). On mentionnera en particulier la nomination de Thomas Probst comme membre du Conseil national de la recherche du Fonds national suisse, un poste crucial pour la recherche juridique en Suisse.



Du côté des instituts...

Institut de droit de la santé (IDS)

L'Institut BENEFRI de droit de la santé a obtenu au printemps 2004 le renouvellement jusqu'en 2007 d'une partie des subsides que lui verse la Confédération dans le cadre du soutien au réseau BENEFRI. Il devra adapter en conséquence le volume de ses activités à partir de 2005.

En 2003-2004, l'IDS a poursuivi ses nombreuses activités de recherche et publications, d'enseignement et de services, dont on peut prendre connaissance sur son site Internet (www.unine.ch/droit/ids). On se limitera donc à mentionner ici quelques éléments parmi les plus significatifs.

- L'IDS a invité divers conférenciers durant l'année et a organisé deux colloques : la Journée BENEFRI 2003, sur le thème des produits thérapeutiques (26 novembre 2003) et la 11^e Journée de droit de la santé (16 septembre 2004) consacrée notamment aux soins de dépendance.

Il a publié trois nouveaux rapports, une monographie (Béatrice Desplands et Ariane Ayer, LAMal annotée) et poursuivi l'édition de la *Revue suisse de droit de la santé*. Ses membres ont rédigé plus d'une vingtaine de contributions scientifiques dans des revues et ouvrages collectifs. Des recherches ont été menées dans plusieurs domaines (notamment protection des données, transplantations, soins de dépendance, *e-health*).

Dans le cadre de la réforme de Bologne, l'IDS est responsable de l'orientation *droit de la santé et des biotechnologies* du master en droit. Une offre élargie de cours (dispensés par Olivier Guillod, Dominique Sprumont, Béatrice Despland et Audrey Leuba) sera proposée dans ce cadre dès l'automne 2004. Un projet de Double Master en droit de la santé et des biotechnologies est en discussion avec l'Université de Montréal. Des cours en droit de la santé ont été donnés dans les universités de Fribourg, Lausanne et Genève. Un nouveau cycle de formation continue en droit de la santé a été offert et une nouvelle formation continue universitaire, plus ambitieuse, a été organisée et a débuté en automne 2004.

De nombreux mandats ont été accomplis, portant notamment sur la réforme de la législation sanitaire genevoise, sur l'introduction d'une carte de santé, sur la responsabilité dans le cadre des vaccinations, sur divers aspects de la protection des données sanitaires ou encore sur la responsabilité dans le domaine de la recherche.



Centre international d'étude du sport (CIES)

L'année 2003-2004 a vu le lancement par le CIES de son projet de recherche sur le hooliganisme et l'extrême droite, financé par le Fonds national suisse. Pour mener à bien ce projet d'une durée de trois ans, le CIES a engagé quatre nouveaux chercheurs qui sont venus compléter l'équipe en place.

Le CIES a contribué au centenaire du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, en organisant une semaine d'activités autour des aspects socioculturels du football, marquée par la présence de Joao Havelange, président d'honneur de la FIFA. Un documentaire sur le football neuchâtelois, réalisé par des collaborateurs avec le soutien de la Loterie Romande, a été présenté. Un colloque intitulé *Passions sportives, identification et sentiments d'appartenance* a réuni des chercheurs de divers horizons autour du thème de l'adhésion identitaire à des clubs sportifs.

La quatrième volée de *l'International Master (MA) in Management, Law and Humanities of Sport*, dispensé en collaboration avec les universités de De Montfort à Leicester, la SDA Bocconi-School of Management à Milan et l'Université de Neuchâtel, a réuni 26 étudiants de 19 nationalités, dont huit femmes, choisis parmi 104 candidats. Leur diplôme leur a été remis par le recordman du monde de saut à la perche, Sergueï Bubka.

Dans le cadre du développement de son réseau international, le CIES a finalisé son entente avec l'Universidad Catolica Argentina, à Buenos Aires, en vue de lancer un cours de

3/04

management sportif en six modules. D'autres contacts ont été pris afin d'étendre ces partenariats.

Au sein de l'Université de Neuchâtel, le CIES assure un enseignement de droit du sport, dispensé par son directeur, Me Denis Oswald. Il a en outre proposé à la Faculté de droit, dans le cadre de l'introduction de la réforme de Bologne, la création d'une chaire de droit du sport, financée avec l'aide de la FIFA, qui offrirait aux étudiants neuchâtelois la possibilité de suivre un *master* orienté vers le droit du sport.

Le CIES a mené à terme la rédaction de l'ouvrage historique consacré au centenaire de la FIFA, qui a été publié en quatre langues dans le monde entier. Il a en outre publié, aux éditions CIES, *Les migrations internationales des footballeurs : Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*, de Raffaele Poli, Neuchâtel, 2004, *International Studies in Sport: Selected Essays 2001/2002*, J.-L. Juvet et S. Ingle (eds).



Parmi ses divers mandats et interventions, le CIES a notamment participé au groupe de travail qui a élaboré et rédigé les nouveaux statuts de la FIFA, entrés en vigueur en 2004. Il a également rédigé le règlement de candidature pour les *World Masters Games*, réunissant tous les cinq ans plus de 25'000 athlètes du monde entier, et défini les procédures et critères de sélection des villes candidates. Il a en outre participé à la restructuration de la fédération burundaise de football et aidé à la supervision des élections au niveau national afin d'assurer la légalité de leur déroulement.

Olivier Guillod
Doyen



Vers un nouveau profil

Au cours de l'année universitaire 2003-2004, la Faculté de sciences économiques et sociales a entamé de profondes restructurations: l'offre de formation a été mise en conformité avec le modèle de Bologne. C'est ainsi que le bachelor en sciences économiques a vu le jour à la rentrée universitaire 2004, les masters étant prévus pour la rentrée 2005.

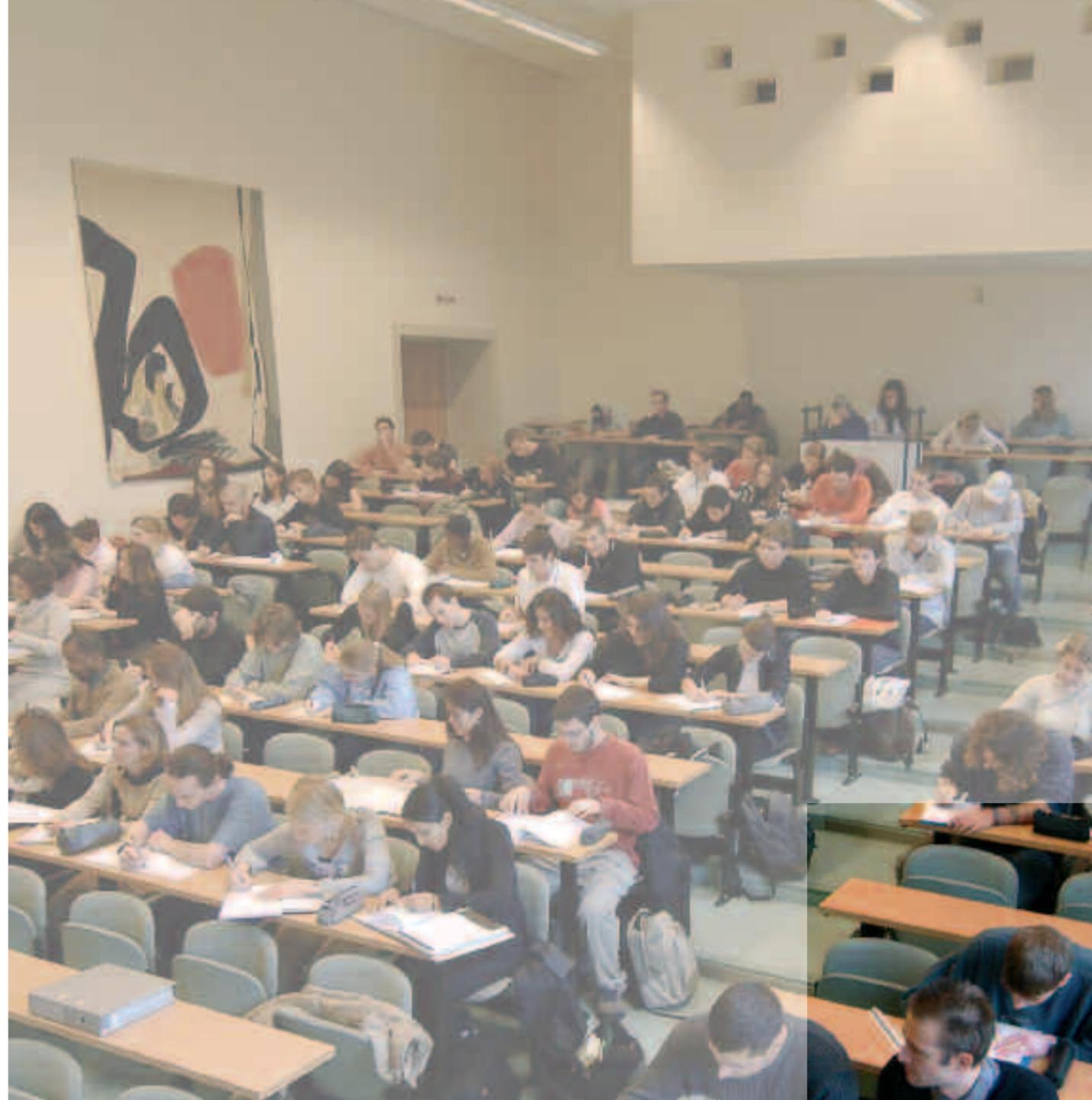
Le corps enseignant n'a pas été épargné par la mue traversée par la Faculté, notamment en raison du départ à la retraite des professeurs Yadolah Dodge et Ernest Weibel, du départ volontaire du professeur invité Sandro Cattacin et de Laurent Memminger, chargé de cours et du décès de Guido Pult. Par ailleurs, Daniel Haag, professeur de comptabilité et gestion financière, a été appelé aux fonctions de vice-recteur en charge des finances à partir du 1^{er} octobre 2004.

Activités de recherche

Les activités de recherche de l'*Institut de l'entreprise* gravitent autour de deux axes principaux:

- la compréhension des mécanismes de compétitivité, de performance, et de promotion de l'innovation et des nouvelles technologies dans les PME;
- la finance et en particulier l'analyse financière.

L'Institut a co-organisé avec le *Club Marketing Suisse - Section Neuchâtel Jura*, le second volet d'un forum consacré aux métiers du marketing. Celui-ci a réuni une centaine de professionnels de la branche le 31 mars à Neuchâtel. Le débat a porté sur la complexité d'un domaine essentiel de la gestion des entreprises qui est en crise face à un marché de



plus en plus volatil. Le professeur Sam Blili a prononcé la conférence d'ouverture intitulée *Crise de marché ou crise des métiers?*.

Sciences économiques et sociales

A plusieurs reprises, les membres de l'équipe de finance ont rédigé des articles de vulgarisation sur le thème des analyses financiers dans les journaux à grand tirage comme *Le Temps*, *L'Agefi*, *Haute Finance* et *Carolina Salva*, nouvellement arrivée dans le groupe, a présenté une recherche au *FAME Research Day* qui, chaque année, réunit les professionnels de la finance et des milieux académiques de Suisse romande.

A l'*Institut de recherches économiques et régionales* (IRER), l'année universitaire 2003-2004 a été marquée par la réalisation de nombreuses études, tant en économie publique qu'en économie régionale. Elle a donné lieu à plusieurs rapports destinés au Fonds national suisse (FNS), à divers offices de la Confédération et du canton de Neuchâtel. Si l'année académique a été bien remplie en ce qui concerne la recherche, elle a aussi été marquée par l'organisation de conférences dans le cadre du Centre d'études en économie du secteur public (BENEFRI).



En *économie publique*, deux recherches sur la santé, l'une sur les causes de l'accroissement des dépenses de santé et l'autre sur l'analyse des méthodes économiques d'évaluation de la qualité de vie, ont été effectuées pour le FNS par le professeur Claude Jeanrenaud et son équipe de chercheurs.

En *économie régionale*, le professeur Denis Maillat a publié un ouvrage sur les ressources naturelles et culturelles dans le contexte des milieux et du développement local. Cette publication est le fruit des travaux de recherche menés par les équipes scientifiques membres du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI). Pour le canton

de Berne, il a effectué une étude sur l'impact économique de la nouvelle liaison routière Renan - Les Convers. Le professeur Maillat et ses assistants ont publié dans les dossiers de l'IRER le résultat de leurs travaux sur l'accroissement de la mobilité/liquidité du capital et ses impacts régionaux. Dans le cadre d'INTERREG II, Olivier Crevoisier, directeur de recherche, a réalisé une étude sur la promotion des outils de propriété intellectuelle dans les entreprises de l'Arc jurassien. Celle-ci a débouché sur une publication destinée aux entreprises et organismes de la Suisse romande.

Le professeur Jean-Marie Grether, dans le cadre du PNR42+, a participé à la rédaction d'un rapport sur l'histoire des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud.

Le professeur Milad Zarin a pour sa part réalisé une étude mandatée par la Direction du développement et de la coopération sur le thème «Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse». Il a poursuivi la supervision, pour le compte du Secrétariat d'Etat à l'économie, d'un projet

de coopération économique avec la Tanzanie. Il a fonctionné comme membre du groupe d'experts du programme national prioritaire « Demain la Suisse » et a par ailleurs dispensé un enseignement postgrade sur la politique de l'environnement à l'EPFL.

Pour le *Groupe informatique*, cette année académique a été marquée par la qualité des performances obtenues lors de la 4^e campagne d'évaluation de moteurs de recherche pour des langues asiatiques (NTCIR, Tokyo, juin 2004). L'équipe de recherche de Neuchâtel a obtenu le 1^{er} rang pour la mise au point d'un outil de dépistage de l'information dans

des corpus multilingues (documents rédigés en anglais, japonais, chinois et coréen) de même qu'une 1^{ère} place dans l'interrogation de corpus rédigés uniquement en coréen ou en anglais, une 3^e place pour la langue chinoise, une 5^e place pour le japonais.

Lors d'une campagne similaire mais oeuvrant sur des langues européennes (CLEF 2004, Bath (UK), septembre 2004), le Groupe d'informatique a obtenu le 3^e rang pour la mise au point d'un outil de dépistage de l'information dans des corpus multilingues (articles de presse rédigés en anglais, français, russe et finnois) de même qu'une 1^{ère} place dans l'interrogation de corpus rédigés en portugais, une 2^e place pour la langue française, une 3^e place pour le finnois.

Les membres de l'*Institut de sociologie* ont poursuivi leurs recherches dans de multiples domaines: par exemple, *Les plaines alluviales de l'arc alpin: entre sécurité et biodiversité* (FNS-PNR48); *Mécanismes d'intégration et d'exclusion sociale par le travail dans un environnement économique et social en mutation* (FNS-PNR51); *Ethnic Business: Le chemin vers l'intégration?* (FNS-PNR51).

Le professeur Ernest Weibel, qui a fait valoir ses droits à la retraite à l'Université de Neuchâtel le 1^{er} mai 2004, a été nommé professeur suppléant à la Faculté de droit de l'Université de Genève pour l'année universitaire 2003-2004. Il y a donné le cours d'Histoire des doctrines politiques jusqu'au 1^{er} octobre 2004.

Le professeur Yadolah Dodge, promu à l'honorariat le 1^{er} mars 2004, a néanmoins organisé le congrès *Celebrating Statistics: International conference in honour of Sir David Cox*

on the occasion of his 80th birthday, en juillet 2004. Le professeur Yves Tillé est actuellement seul professeur de statistique à l'Université de Neuchâtel.

Le *Groupe de statistique* est responsable de l'organisation du Postgrade en statistique. Le nombre d'étudiants continue d'augmenter par rapport à 2002-2003, soit 60 étudiants dont 30 nouveaux inscrits. Le Groupe de statistique fait intervenir, dans le cadre du Postgrade, plus de 25 professeurs, en provenance du monde entier, pour donner cours et séminaires. La collaboration entre l'Université de Neuchâtel et l'Office fédéral de la statistique (OFS) se poursuit activement. Lionel

Qualité a remplacé Cédric Béguin en tant que collaborateur scientifique (poste financé par l'OFS) et continue la recherche sur l'estimation de précision dans les enquêtes répétées. Un mandat a été confié par l'OFS pour "désaisonnaliser" la statistique de l'emploi.



L'intérêt des étudiants pour la formation en psychologie du travail est toujours important. Le nombre d'étudiants en psychologie du travail est d'environ 90.

Les activités scientifiques du *Groupe de psychologie appliquée* (GPA) ont été nombreuses. Les professeurs, maîtres-assistants et assistants étaient actifs dans plusieurs projets de recherche, financés par le FNS et d'autres sources. Un nouveau projet de recherche soutenu par le FNS *Pointing as a device for focusing attention in dialogue* a été accordé au professeur Adrian Bangerter. Le projet porte sur les informations non-verbales dans la communication par rapport à une tâche.

3/04

Différentes institutions ont confié des mandats ponctuels au GPA. Ces mandats d'intervention et d'enseignement ont porté sur des thèmes tels que: le stress; le harcèlement au travail; la formation à la communication et aux processus d'apprentissage; la formation en gestion de conflits; la gestion d'équipes, de projets et la gestion de la qualité.

Dans la formation postgrade, le GPA a participé au *DESS Conseil, orientation et management des compétences*, en collaboration avec l'Université de Lausanne et au cours postgrade *Santé au travail* de l'*Institut für Hygiene und Arbeitsphysiologie* et de l'Institut universitaire romand de la santé au travail. En outre, le GPA a organisé deux ateliers postgrades (CUSO), intitulés *Task analysis and collaborative work processes* et *Methods of group process analyses in psychology*.



La décision de transférer l'*Institut de sociologie et l'économie régionale* dans un pôle plus vaste comprenant la géographie et l'ethnologie ayant été prise, le profil de la Faculté devrait changer significativement pour la rentrée académique 2005-2006, l'objectif étant de se profiler dans le nouveau schéma universitaire suisse.

Michel Dubois

Doyen



La mue totale d'une faculté

Les dés sont jetés: la Faculté de théologie fait désormais partie de la nouvelle *Fédération des facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel*. Cela implique une réorientation totale de l'institution neuchâteloise.

L'année académique 2003-2004 s'est entièrement déroulée sous le signe de la préparation de la refonte totale de la Faculté de théologie. En vivant ces temps en tant qu'universitaire, on a parfois l'impression que le changement est la seule marque de continuité! Seul l'avenir nous dira si cette frénésie du changement portera ses fruits. Une nouvelle équipe décanale s'est constituée: Andreas Dettwiler a assumé pour la première fois la fonction de doyen, Pierre-Luigi Dubied étant son vice-doyen.

Un enseignement très varié

La situation particulière de la Faculté - trois professeurs ordinaires pour deux licences universitaires - a une fois de plus nécessité le soutien important d'enseignants externes. Reinhard Bodenmann (histoire du christianisme, Genève), Jean-Daniel Causse (théologie systématique, Montpellier), Nicolas Cochand (Nouveau Testament, Neuchâtel), Elian Cuvillier (Nouveau Testament, Montpellier), François Dubois (théologie systématique, Neuchâtel), Martin George (patristique, Berne), Oxana Girardin-Savitskaïa (œcuménisme et dialogue interreligieux, Vallon), André Gounelle (théologie systématique et herméneutique, Montpellier), Rémi Gounelle (histoire du christianisme, Lausanne), Michel Grandjean (histoire du christianisme, Genève), Gottfried Hamman (textes latins, Neuchâtel), Jean-Daniel Macchi (Ancien Testament,



Genève), Henri Mottu (théologie pratique, Genève); Susanne Müller-Trufaut (Ancien Testament, Paris), Pierre Paroz (herméneutique, Bienne), Maria-Christina Pitassi (histoire du christianisme, Genève), Christoph Uehlinger (Ancien

3/04

Testament, Zurich) et Valentine Zuber (histoire du christianisme, Paris) ont permis à la Faculté d'offrir un enseignement complet.

Les étudiants ont ainsi eu le privilège de profiter d'un enseignement très varié et de haute qualité. A remarquer également que plusieurs assistants et étudiants se sont engagés dans le cadre d'un séminaire interfacultaire d'études genres durant le semestre d'hiver.

L'herméneutique religieuse:

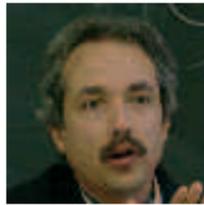
un phénix renaissant de ses cendres?

Après 30 ans d'existence, l'Institut romand d'herméneutique et de systématique (IRHS) a dû cesser ses activités le 30 septembre. Tous les postes liés à l'institut - secrétariat et assistanats - ont été supprimés ou transformés. Une période fructueuse de la Faculté de théologie, regroupée autour du domaine de l'herméneutique (théorie de l'interprétation), est ainsi terminée. Que s'est-il passé ? En février, le doyen a présenté au rectorat un projet novateur d'un master spécialisé en herméneutique, sur la base d'une dotation de cinq professeurs ordinaires. Ce projet fut jugé trop ambitieux, vu l'affaiblissement du corps professoral à la Faculté de théologie, le nombre décroissant d'étudiants, des réticences épistémologiques à l'égard de l'herméneutique et les chances de réussite incertaines du projet. Par la suite, le doyen fut mandaté par le Conseil de l'Université pour rédiger une étude de faisabilité de l'herméneutique, laquelle fut discutée dans la séance du 1^{er} juin. La grande majorité des membres du Conseil est favorable à l'idée de fournir à la Faculté des lettres et sciences humaines des cours de service dans le

domaine de l'herméneutique de la tradition judéo-chrétienne. Depuis lors, les négociations sont en cours. Le phénix de l'herméneutique neuchâteloise renaîtra-t-il de ses cendres ? (voir aussi le rapport de l'IRHS)

Recherches et publications

L'engagement énorme pour la réorganisation de la Faculté a considérablement diminué le temps de chacun pour la recherche. Un élément réjouissant est néanmoins à noter : Andreas Dettwiler a terminé au mois de septembre le manuscrit des Actes du 3^e cycle de la Suisse romande en Sciences bibliques 2002-2003 : Andreas Dettwiler, Jean-Daniel Kaestli, Daniel Marguerat (dir.), *Paul, une théologie en construction*, Genève, Labor et Fides (495 pages). Le livre a été publié en novembre 2004.



Andreas Dettwiler
Doyen sortant

Tout est fait - et tout reste à faire:

L'instauration de la Fédération de théologie

L'équipe professorale s'est pleinement investie dans la préparation de la Fédération qui envisage une collaboration intensifiée et une répartition des centres de compétence clairement définie entre les facultés de théologie d'orientation protestante de Suisse romande. Les longues négociations, soutenues activement par les rectorats des trois universités et de deux juristes neuchâtelois, ont abouti à une Convention, laquelle fut signée par les autorités politiques et universitaires des trois cantons lors d'une cérémonie à Neuchâtel le 23 septembre. La Fédération - premier projet-modèle du Triangle azur - entre en vigueur le 1^{er} octobre 2004.

Départs et nouvelles nominations

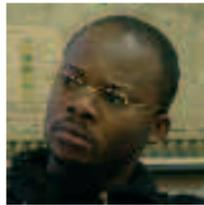
Le projet de Fédération implique une réorientation complète de la Faculté qui se concentrera désormais presque exclusivement sur la théologie pratique. En février, le Département de l'instruction publique neuchâtelois a décidé de réduire la dotation des professeurs ordinaires de cinq à quatre. Le 2 juillet, le Conseil d'Etat de Neuchâtel a procédé aux nominations de Lytta Basset (Lausanne) et de Félix Moser (Genève) en tant que professeurs ordinaires de théologie pratique dès le 1^{er} octobre. La future Faculté de théologie pourra ainsi assumer toutes les obligations d'enseignement et de recherche dans le cadre de la Fédération. A mentionner encore que Muriel Schmid, maître-assistante en théologie systématique et en herméneutique, poursuit, dès mars, sa carrière aux Etats-Unis. Andreas Dettwiler enseigne dès le 1^{er} octobre en tant que néo-testamentaire à Genève.



L'herméneutique à Neuchâtel: mort - et renaissance?

L'Institut romand d'herméneutique et de systématique (IRHS) cesse ses activités. Une période particulièrement fructueuse de 30 ans touche ainsi à sa fin. L'éventuel renouveau de l'herméneutique à Neuchâtel reste incertain.

Durant l'année académique 2003-2004, l'équipe de l'IRHS était composée des personnes suivantes: Andreas Dettwiler (doyen, professeur de Nouveau Testament et directeur *ad interim* de l'IRHS), Yolande Joray, (secrétaire à 50%), Muriel Schmid (maître-assistante à 40% en herméneutique jusqu'en février 2004), Thierry Collaud (maître-assistant à 40% dès mars 2004), Hubert Wykretowicz (assistant à 75%, jusqu'en juillet 2004) et Nicolas Friedli (assistant non licencié à 50%).



La fin - et deux chiffres ronds

La réduction du corps professoral de la Faculté de théologie, l'introduction du système de Bologne et la constitution de la Fédération des facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel prévus pour le 1^{er} octobre 2004, ont contraint la Faculté à abandonner les activités de l'IRHS, fondé en 1974 (voir aussi le rapport d'activité de la Faculté de théologie). Les *Variations herméneutiques* - la revue de l'Institut - cessent d'exister avec la publication du numéro 20. Trente ans de travail dans le domaine de l'herméneutique religieuse et de multiples collaborations au niveau local, suisse et international s'achèvent.

Le renouveau?

Sur la base de l'étude de faisabilité de l'herméneutique, rédigée par le doyen durant le mois de mai 2004, la nouvelle équipe professorale de la Faculté de théologie envisage la possibilité de garder des éléments d'enseignement en herméneutique de la tradition judéo-chrétienne, en étroite collaboration avec les facultés sœurs de Neuchâtel, en particulier avec celle des lettres et sciences humaines.

Colloques sur "le soin" bien fréquentés

Les colloques mensuels de l'IRHS de l'année académique 2003-2004 ont été très bien fréquentés. Entre 80 et 200 personnes ont participé à chacune des huit conférences. Pour ce dernier cycle de colloques sous la responsabilité de l'IRHS, la thématique du soin a été choisie (*Se soigner, se comprendre: le rapport à soi et la question du sens face à la maladie*). Les intervenants: Charles-Henri Rapin (médecin-chef à la polyclinique gériatrique de l'Hôpital universitaire de Genève), Eliane Christen-Gueissaz (professeure de gérontologie à l'Institut de

psychologie de l'Université de Lausanne), Adrian Küng (médecin-chef au centre de psychiatrie gériatrique de l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux, Neuchâtel), Thierry Collaud (médecin généraliste et maître-assistant à la Faculté de théologie), Rosette Poletti (psychothérapeute et auteure), Alberto Bondolfi (professeur d'éthique à la Faculté de théologie de Lausanne), Cosette Odier (pasteure et formatrice en éducation pastorale clinique au CHUV à Lausanne) et finalement Pierre-Luigi Dubied (professeur de théologie pratique à Neuchâtel).

Finir en beauté

Deux publications de l'Institut, toutes deux parues en septembre 2004, ont permis de finir en beauté. Le numéro 20 des *Variations herméneutiques* (129 pages), édité sous la responsabilité d'Andreas Dettwiler, est consacré aux multiples implications herméneutiques d'une des sciences dominantes actuelles, à savoir la biologie (*Interpréter le vivant: herméneutique et biologie*). Huit auteurs (dont, entre autres, Jean-Marc Neuhaus, professeur de biochimie et de biologie moléculaire à l'Université de Neuchâtel, Jacques Neiryck, professeur honoraire de l'EPFL et Hans Widmer, conseiller national et membre de la Commission pour la science, la formation et la culture) ont traité le sujet sous l'angle historique, philosophique, théologique et politique.

Le numéro 20 (supplément de 69 pages), édité sous la responsabilité de Thierry Collaud, réunit quelques-unes des conférences données dans le cadre des colloques mensuels de l'année académique 2003-2004.

Andreas Dettwiler

Doyen sortant et directeur *ad interim* de l'IRHS



Faculté des lettres et sciences humaines

BORNAND Marie

Le témoignage: une pratique d'écriture contemporaine (de 1945 à aujourd'hui)

Directrice de thèse: Claire Jaquier, Institut de littérature française moderne

RUEDIN Pascal

La participation des artistes suisses aux expositions universelles de Paris (1855-1900). Problèmes d'une représentation nationale

Directeur de thèse: Pascal Griener, Institut d'histoire de l'art et de muséologie

CASAS JANICES Ana

El cuento en las revistas españolas de la posguerra (1948-1969)

Directrice de thèse: Irene Andres-Suarez, Institut d'espagnol

RENS Martine

Dimension éthique de l'oeuvre narrative de José Maria Arguedas

Directeurs de thèse: Irene Andres-Suarez; P. Ramirez, Institut d'espagnol

Faculté des sciences

FLYNN Raymond Matthew

Virus transport and attenuation in Perialpine Gravel Aquifers

Directeur de thèse: François Zwahlen, Centre d'hydrogéologie

LORIMIER Yvan

Réponse immunitaire de souris à la salive de tiques Ixodes ricinus: importances des cellules dendritiques et Tgd

Directeur de thèse: Michel Brossard, Institut de zoologie

GONZALEZ CUERVO Laura

Iron and Vanadium Complexes for the Catalytic Oxidation of Hydrocarbons: Chemical Catalysts and Biomimetic Models

Directeur de thèse: Georg Süss-Fink, Institut de chimie

KOVÁCS Attila

Geometry and hydraulic parameters of

karst aquifers: a hydrodynamic modeling approach

Directeur de thèse: Pierre Perrochet, Institut de géologie

MEDJITNA Taha Djamel Eddine

Dynamique de l'infestation myiasigène par *Hypoderma* spp. (Diptera : Hypodermatidae) chez les bovins, sous conditions thérapeutiques

Directeur de thèse: Bruno Betschart, Institut de zoologie

CAMPIDELLI Stéphane

Fullerène fonctionnalisé par des dendrimères liquides cristallins: synthèse, propriétés et organisation supramoléculaire

Directeur de thèse: Robert Descheneaux, Institut de chimie

BOER Gerben

Polarization Interferometers using Liquid Crystal as Birefringent Elements

Directeur de thèse: René Dändliker, Institut de microtechnique

AUGER Vincent

Microélectrodes pour mesures SECM et ECSTM combinées

Directrice de thèse: Milena Koudelka, Institut de microtechnique

JOUDA Fatima

Etude écologique de *Borrelia burgdoferi* sensu lato, agent de la borréliose de Lyme en Suisse et au Maroc: distribution et prévalence d'infection chez *Ixodes ricinus*

Directrice de thèse: Lise Gern, Institut de zoologie

CORNATON Fabien

Deterministic models of groundwater age, life expectancy and transit time distributions in advective-dispersive systems

Directeur de thèse: Pierre Perrochet, Institut de géologie

SAUVAGE Sylvain

Conception de systèmes multi-agents: un thésaurus de motifs orientés agent

Directeur de thèse: Jean-Pierre Müller, Institut d'informatique

DEFLOREN Otmar

Natürliche Radionuklide in Grundwässern des Kantons Graubünden

Directeur de thèse: Daniel Hunkeler, Centre d'hydrogéologie

LETTIERI Gian-Luca

A novel microfluidic concept for bioanalysis using controlled recirculating flows

Directeur de thèse: Nico de Rooij, Institut de microtechnique

OUERHANI Nabil

Visual Attention : from Bio-Inspired Modeling to Real-Time Implementation

Directeur de thèse: Heinz Hügli, Institut de microtechnique

BELTRAMO Julien

Les séries carbonatées crétacées d'arc volcanique du Terrane Guerrero (Mexique)

Directeurs de thèse: Karl Föllmi; Annie Arnaud Vanneau, Institut de géologie

BERDONDINI Luca

Nano- and micro-fabricated interfaces for in-vitro electrophysiology

Directrice de thèse: Milena Koudelka, Institut de microtechnique

HAMELIN Jérôme

Influence d'une augmentation en pCO₂ atmosphérique sur les communautés bactériennes associées à *Molinia caerulea*.

Directeur de thèse: Michel Aragno, Institut de botanique



CATTIN BLANDENIER Marie-France

Food web ecology: models and application to conservation
Directeur de thèse: Claude Mermod, Institut de zoologie

VALLAT Olivier

Développement de méthodes pour la synthèse d'un analogue du Rhazinilame
Directeur de thèse: Reinhard Neier, Institut de chimie

EGIDI Giovanni

Development of microfluidic devices for chemical analysis and fluid handling
Directeur de thèse: Nico de Rooij, Institut de microtechnique

GATU Cristian

Algorithms for solving statistical model selection problems
Directeur de thèse: Pierre-Jean Erard, Institut d'informatique

NIEDERER Guido

Resonant grating filters for microsystems
Directeur de thèse: Hans-Peter Herzig, Institut de microtechnique

FOSCHI Paolo

Numerical methods for estimating linear econometric models
Directeur de thèse: Hans-Heinrich Nägeli, Institut d'informatique

SEVERAC Marjorie

Nouveaux matériaux mésomorphes du ferrocène peralkylé
Directeur de thèse: Robert Deschenaux, Institut de chimie

NÖHAMMER Bernd

Diffraction and refractive lenses for hard x-rays with ultra-high efficiencies
Directeur de thèse: M. Hans-Peter Herzig, Institut de microtechnique

BOHLEY Christian

Polarization Optics of Periodic Media
Directeur de thèse: René Dändliker, Institut de microtechnique

GUERENSTEIN Pablo

Sensory and behavioural responses of *Triatoma infestans* to host and conspecific odours
Directeur de thèse: René Dändliker, Institut de microtechnique

COLLOT Jérôme

Métalloenzymes artificielles pour l'hydrogénation énantiosélective basées sur la technologie biotine-avidine

Directeur de thèse: Thomas Ward, Institut de chimie

GASSER Gilles

Signalling and Controlling Guest Complexation using New Ligands Derivatives of Ferrocene as Redox-active Supramolecular Receptors
Directrice de thèse: Helen Stoeckli-Evans, Institut de chimie

DROZ Corinne

Thin film microcrystalline silicon layers and solar cells: microstructure and electrical performances
Directeur de thèse: Arvind Shah, Institut de microtechnique

**BRETTAR Julie**

La chiralité planaire du ferrocène: un nouveau concept pour l'élaboration de matériaux mésomorphes optiquement actifs
Directeur de thèse: Robert Deschenaux, Institut de chimie

COTTIER Kaspar

Advanced Label-free Biochemical Sensors Based on Integrated Optical Waveguide Gratings
Directeur de thèse: Hans-Peter Herzig, Institut de microtechnique

AFFOLTER Jérôme

Influence of anisotropy and disorder on the dynamic response of Josephson junction arrays
Directeur de thèse: Piero Martinoli, Institut de physique

HAVLICEK Elena

Les sols des pâturages boisés du jura suisse: origine et typologie, relations sol-végétation, pédogenèse des brunisols, évolution des humus
Directeur de thèse: Jean-Michel Gobat, Institut de botanique

ASHRAFUZZAMAN Md

Vortex Dynamics in Two-Dimensional Josephson Junction Arrays
Directeur de thèse: Hans Beck, Institut de physique

AESCHIMANN Laure

Apertureless Scanning near-Field Optical Microscope Probe for Transmission Mode Operation
Directeur de thèse: Urs Staufer, Institut de microtechnique

PILLONEL Laurent

Analytical development and traceability in food chemistry. Example of application to Swiss and foreign Emmental cheese
Directeur de thèse: Raffaele Tabacchi, Institut de physique

ABDELHAMID Sofiane

Etude de la variabilité génétique et culture in vitro du châtaignier (*Castanea sativa* Mills)
Directeur de thèse: Philippe Küpfer, Institut de botanique

BRASCHLER Martin

Robust Multilingual Information Retrieval
Directeurs de thèse: Jacques Savoy; Peter Schäuble, Groupe d'informatique

KUONI Andreas

Two Dimensional Massive Parallel Dispenser for Microarray Printing
Directeur de thèse: Nico de Rooij, Institut de microtechnique

**BANASEK-RICHTER Carolin**

Quantitative descriptors and their perspectives for food web ecology
Directeurs de thèse: Claude Mermod; Louis-Felix Bersier, Institut de zoologie

ZHAO Gui-Fang

Genetic variation and differentiation of *Anthoxanthum alpinum* Löve and *Larix decidua* Mill. in the sub-alpine-alpine ecocline
Directeur de thèse: Philippe Küpfer, Institut de botanique

DO LINH SAN Emmanuel

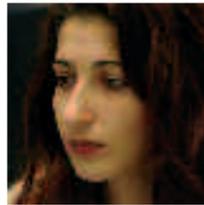
Biologie et écologie du blaireau européen (Meles meles) dans une population de faible densité (Broye, Suisse)
 Directeur de thèse: Claude Mermod, Institut de zoologie

Faculté de droit**ELSENER Ursula**

Les racines romanistes de l'interdiction de l'abus de droit
 Directeur de thèse: Carlo-Augusto Cannata, droit romain

KARAMAGE Augustin

Les solutions multilatérales et régionales dans la question de la prévention et de la résolution des conflits régionaux : le cas de l'OUA
 Directeur de thèse: Petros C. Mavroidis, droit international économique et européen

**PIAGET Emmanuel**

Le contrat d'édition portant sur une publication numérique : analyse des articles 380 ss CO sur la base d'un modèle méthodologique permettant de distinguer contrats nommés et innommés
 Directrice de thèse: Nathalie Tissot, droit des nouvelles technologies

Faculté des sciences économiques et sociales**DIAGNE Djily**

La performance des écoles de maturité suisses romandes - une évaluation par la méthode DEA
 Directeur de thèse: Claude Jeanrenaud, Institut d'économie politique

LI Jian Jun

Building Industrial Networks in the Agribusiness Sector of China - with a special reference to the broker's role
 Directeur de thèse: Bruno Bircher, Institut de l'entreprise

DUVINAGE Frédéric

Economie basée sur la connaissance et gouvernance territoriale de la connaissance: une nouvelle grille de lecture pour le développement économique endogène au niveau territorial. Les établissements d'enseignement supérieur du Grand Nancy au coeur des stratégies de renouveau du tissu de production territorialisé lorrain
 Directeur de thèse: Denis Maillat, Institut d'économie politique

ROCHAT Sylvie

Emotion work in daily interactions at work : An event-sampling approach
 Directrice de thèse: Franziska Tschan, Groupe de psychologie appliquée

BUSS NOTTER Andrea Ida

Ökonomische Umstrukturierung und ihre sozialen Folgen : Ethnographisch-soziologische Untersuchung in einer Schweizer Grossbank nach der Fusion
 Directeur de thèse: Franz Schultheis, Institut de sociologie

PLOMB Patrice

Faire entrer le travail dans la vie des jeunes : analyse des nouveaux modes d'intégration professionnelle des jeunes à partir d'une étude de cas
 Directeur de thèse: François Hainard, Institut de sociologie

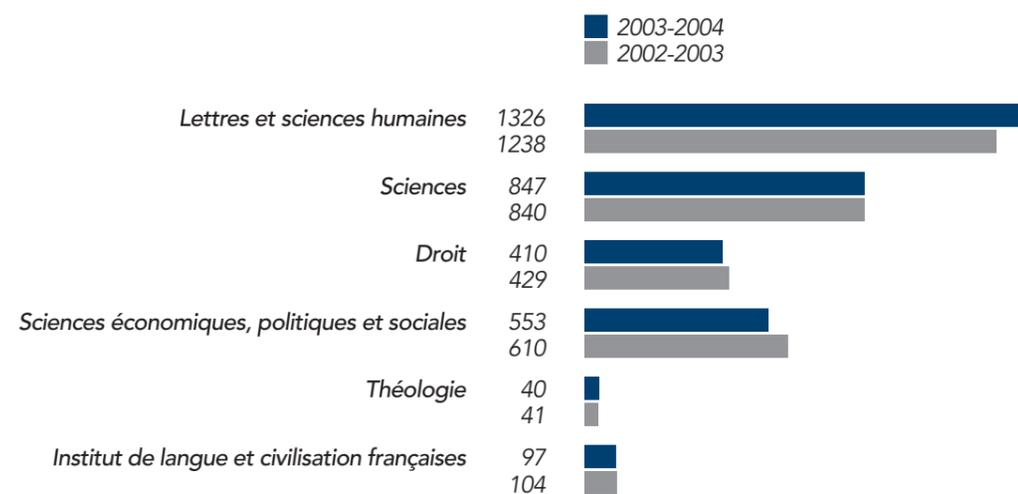
KEBIR Leïla

Ressource et développement: une approche institutionnelle et territoriale
 Directeur de thèse: Denis Maillat, Institut d'économie politique



Répartition des étudiants dans les facultés

En 2003-2004, l'Université comptait 3'273 étudiantes et étudiants. L'effectif féminin s'élevait à 54%.



Provenance des étudiants

Sur 3273 étudiantes et étudiants immatriculés à l'Université de Neuchâtel en 2003-2004, 597 provenaient de l'étranger, 1246 du Canton de Neuchâtel et 1430 du reste de la Suisse.



Encadrement des étudiants

Au 1^{er} janvier 2004, le personnel de l'Université de Neuchâtel occupait l'équivalent de 785.4 postes à plein temps répartis comme suit:

Personnel administratif et technique: 198.4

Corps professoral: 117.3

Autres enseignants: 41.1

Assistants et collaborateurs scientifiques: 428.6

Grades délivrés

En 2003-2004, les facultés de l'Université de Neuchâtel ont délivré 418 grades académiques.

	Licences	Diplômes	Doctorats	Bachelors
Lettres et sciences humaines	91	11	4	0
Sciences	1	48	44	30
Droit	57	0	3	9
Sciences économiques et sociales	82	21	7	0
Théologie	5	0	0	0
Licence interfacultaire en sciences humaines et sociales	5	0	0	0
Total	241	80	58	39
				418

Comptes cantonaux

Dépenses		
29.1 %	Corps professoral	23.59
7.5 %	Autres enseignants	6.07
21.6 %	Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	17.52
18.6 %	Personnel administratif et technique	15.13
15.2 %	Biens, services et marchandises	12.37
4.6 %	Amortissements	3.72
3.4 %	Subventions accordées	2.79
100 %	Total des dépenses (en millions de francs)	81.19

Recettes		
0 %	Revenu des biens	0.01
6.0 %	Ecolages et finances de cours	2.43
2.0 %	Dédommagements de tiers	0.80
0 %	Dédommagements de collectivités publiques	0.00
32.8 %	Contributions intercantionales	13.39
59.2 %	Subventions fédérales diverses	24.16
100 %	Total des recettes (en millions de francs)	40.79
Dépenses nettes à charge du canton 40.38		

Recherche (Subsides et mandats de tiers)

Dépenses		
32.4 %	FNS salaires et charges sociales	13.12
13.4 %	Autres dépenses	5.43
9.1 %	CTI salaires et charges sociales	3.70
1.0 %	Autres dépenses	0.42
22.2 %	Autres crédits salaires et charges sociales	8.95
8.0 %	Autres dépenses	3.21
8.3 %	Mandats divers salaires et charges sociales	3.36
5.6 %	Autres dépenses	2.27
100 %	Total des dépenses (en millions de francs)	40.46

Recettes		
45.2 %	FNS	18.35
8.9 %	CTI	3.61
31.4 %	Autres crédits	12.72
14.5 %	Mandats divers	5.9
100 %	Total des recettes (en millions de francs)	40.58

Fonds spéciaux (sports, cours d'été, culture, aide sociale, formation continue etc...)

44.6 %	Total des dépenses (en millions de francs)	2.48
55.4 %	Total des recettes (en millions de francs)	3.08

FNS: Fonds national suisse

CTI: Commission pour la technologie et l'innovation

Enveloppe maîtrisée

Pour la troisième année consécutive, l'enveloppe budgétaire mise à disposition de l'Université a été maîtrisée. Grâce à une économie de charges et une augmentation des recettes, l'excédent de dépenses à charge de l'Etat en 2004 est inférieur de quelque 2,8 millions de francs par rapport au budget et de près de 4 millions par rapport aux comptes 2003. Cette amélioration de 2,8 millions de francs est due pour plus de la moitié à un excédent de recettes (1,8 millions) et à une économie de charges de 1 million de francs.

Charges

Les charges de personnel sont inférieures à ce qui avait été budgété (1,2 millions de francs). L'essentiel de la différence correspond au délai de repourvue des postes vacants et à une budgétisation des charges sociales supérieure à ce qui a été dépensé. Les charges des biens, services et marchandises ont dépassé le budget pour 1,17 millions de francs. Ce dépassement trouve son origine dans des dépenses supplémentaires d'achat d'équipements informatiques, d'un système de sécurité pour une bibliothèque, d'achats de mobilier pour le nouveau bâtiment de l'administration centrale et de loyers supplémentaires. En revanche, les amortissements ont été inférieurs de quelque 1 million de francs par rapport au budget. En résumé, les économies sur personnel et amortissement ont plus que compensé le dépassement sur biens, services et marchandises.

Recettes

Les recettes ont augmenté par rapport à 2003 et dépassé le budget 2004. Les principales causes en sont une sous-évaluation du budget des ecolages et finances de cours tenant compte du départ éventuel des sciences économiques à l'Université de Lausanne, à une dissolution de provision pour l'enseignement clinique devenue sans objet mais surtout à une augmentation des contributions intercantionales touchées (1 million de francs) et à une légère augmentation des subventions fédérales.

Recherche et Fonds spéciaux

Les subsides de recherche et les mandats confiés à des membres de l'UniNE en 2004 sont à peu près équivalents à l'exercice 2003. Rappelons que ces montants, dont les recettes et dépenses s'équilibrent, représentent un total équivalent à la dépense nette que représente l'Université pour le canton (40 millions de francs). Belle preuve de dynamisme réjouissant, d'autant plus que le volume des crédits de tiers est un élément conditionnant le montant des subventions fédérales de base.

Les dépenses effectuées sur fonds spéciaux de l'Université (commission de la recherche scientifique, sports, cours d'été, culture, aide sociale, formation continue, jardin botanique, etc.) s'élèvent à 2,4 millions de francs. Elles sont couvertes par des recettes de 3 millions de francs.

Daniel Haag
Vice-recteur